

OIBT rapport annuel 2012

OIBT Organisation internationale
des bois tropicaux



OIBT rapport annuel 2012

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion, l'exploitation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent la majeure partie des forêts tropicales dans le monde et du commerce international des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces orientations aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, et elle finance une gamme de projets et autres actions qui visent à développer des entreprises d'échelle villageoise ou industrielle. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus d'un millier de projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 400 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux bailleurs de fonds étant les Gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis d'Amérique et de la Norvège, ainsi que l'Union européenne.

© OIBT 2013

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations textuelles et graphiques de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-004-0

Photos de couverture:

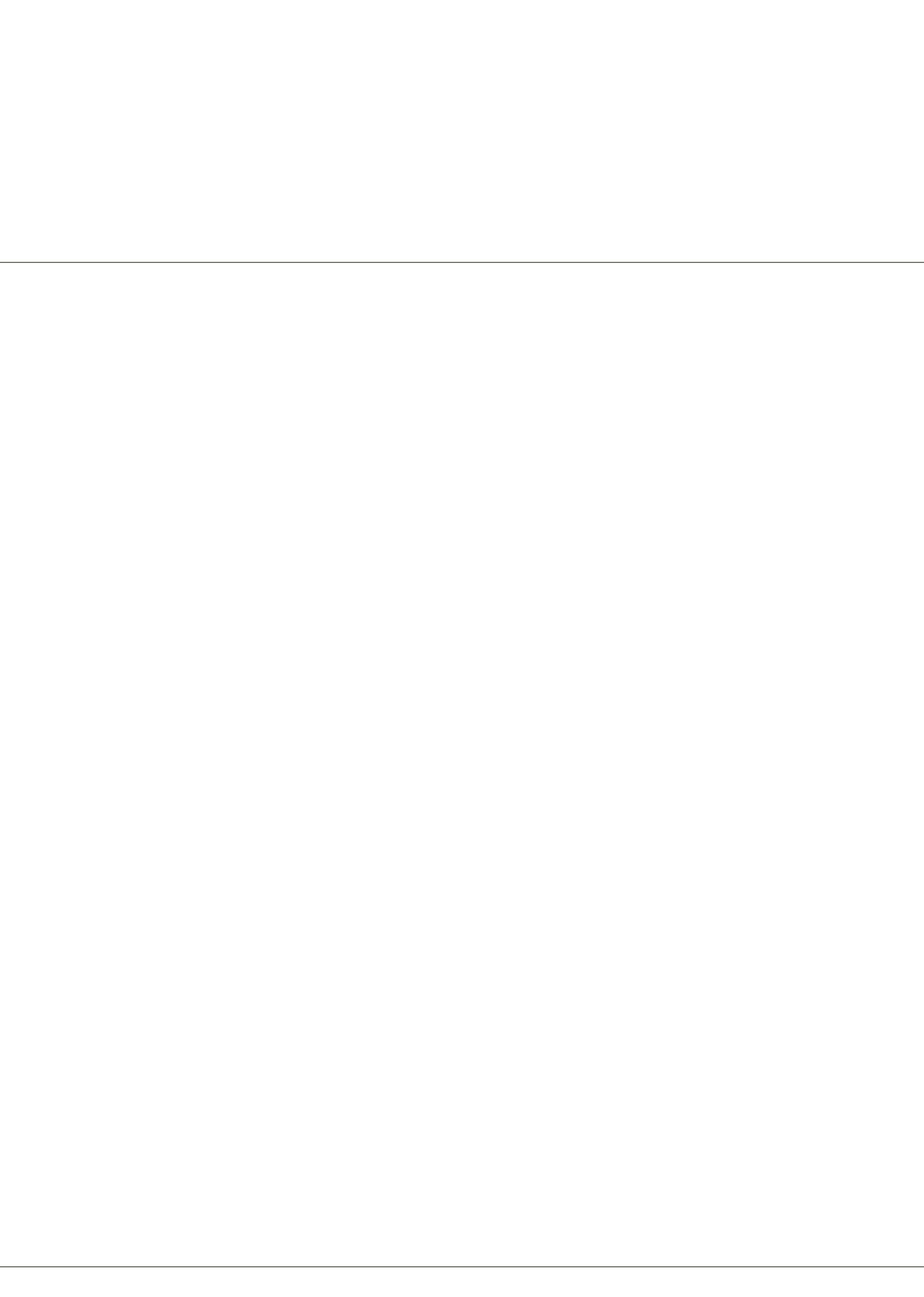
Photo principale: *N. Kingman, la Cordillère du Condor (Équateur)*

Médailles, de g. à d.: *I. Boedhihartono (Papouasie-Nouvelle-Guinée);*

Bosques, Sociedad y Desarrollo (Pérou);

Forest Products Research and Development Institute (Philippines);

CORNARE (Colombie)



Sommaire

Message du Directeur exécutif	1
Historique des réalisations clés de l'OIBT	3
1. 48^e Session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités	5
2. Marchés, commerce et industrie	7
Examen annuel des bois dans le monde	7
Promotion du commerce des bois tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées	10
Facilitation de l'accès au marché	11
Suivi de la certification des forêts et du bois	12
Amélioration de l'application de la législation forestière	13
Valorisation de la coopération entre l'OIBT et la CITES	14
La Discussion annuelle de 2012 sur le marché	15
Promotion des technologies efficaces de transformation du bois dans les pays producteurs	17
3. Reboisement et gestion forestière	18
Validation du projet de principes et directives révisés de la GDF	18
Poursuite de la collaboration avec la CDB	19
Examen de la faisabilité de la REDD+	21
Promotion de la gestion forestière communautaire dans le cadre d'un partenariat public-privé	22
Organisation de forums internationaux destinés à débattre des dossiers	22
4. Programmes thématiques	23
Mise en œuvre des Programmes thématiques	23
Cycle des Programmes thématiques de 2012	23
Situation des Programmes thématiques	26
Évaluation de l'efficacité de la phase pilote des Programmes thématiques	26
5. Bourses de l'OIBT	27
Le Réseau des anciens boursiers de l'OIBT	28
6. Parrainage ou co-organisation d'événements	29
7. Participation de l'OIBT en matière de coopération et de collaboration internationales	33
8. Situation financière	37
Appendice 1: Projets et avant-projets achevés en 2012 (Cycle des projets)	43
Appendice 2: Projets et avant-projets financés en 2012 (Cycle des projets)	47
Appendice 3: Projets et avant-projets achevés en 2012 (Programmes thématiques)	50
Appendice 4: États membres et votes	52
Sigles et abréviations	53

Message du Directeur exécutif

Suite à l'entrée en vigueur, en décembre 2011, de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006, j'ai le plaisir de constater que ce nouvel Accord réunit aujourd'hui davantage de membres qu'aucun des précédents. Je saisis donc cette occasion pour féliciter tous les pays qui ont rejoint l'OIBT dans le cadre de l'AIBT de 2006, et j'incite de nouveau tous les pays qui n'ont pas encore mené à bien la procédure nécessaire pour devenir Partie à l'Accord à s'y employer dès que possible.

L'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006 offre une chance de dresser un bilan des développements qui sont intervenus au sein de l'OIBT et de ses réalisations. C'est aussi le moment idéal pour bâtir de nouvelles stratégies, saisir les nouvelles opportunités et relever de nouveaux défis.

Depuis l'entrée en activité de l'OIBT en 1986, nombreux sont les pays, organisations ou particuliers qui ont loué l'Organisation au vu des efforts qu'elle déploie afin de lutter contre la destruction et la dégradation des forêts tropicales et de favoriser le commerce international des bois tropicaux issus de forêts en gestion durable et exploitées dans la légalité. L'OIBT a été pionnière s'agissant de formuler des politiques emblématiques, telles que l'Objectif An 2000 ou encore les critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales (à propos desquels l'OIBT conserve son rôle de chef de file). Elle a aussi élaboré un ensemble remarquable de travaux de normalisation qui couvrent tous les aspects des forêts tropicales, dont la plupart ont été exécutés en collaboration avec des organisations qui partagent la même vision. Dans plusieurs pays tropicaux, ces politiques et travaux de normalisation ont formé un cadre efficace pour mettre en œuvre la gestion durable des forêts (GDF).

S'agissant de mettre en pratique ces orientations, l'OIBT a mobilisé, grâce au concours des pays bailleurs de fonds, quelque 400 millions de \$EU qui ont permis de financer plus d'un millier de projets, avant-projets et activités. Pour veiller à ce que les ressources disponibles soient utilisées de la manière la plus judicieuse, l'OIBT n'a cessé d'améliorer le cadre de mise en œuvre de ses projets. Les projets de l'OIBT ont contribué à résoudre en profondeur des dossiers urgents relevant de la gestion des forêts tropicales, de même qu'ils ont aidé à atteindre ses objectifs en matière de transparence du marché et d'efficacité de l'industrie, entre autres, chez ses pays membres. Les évaluations de la situation de la gestion des forêts tropicales menées en 2005 et 2011 montrent que la superficie de forêts sous gestion durable a augmenté depuis l'existence de l'OIBT. Si cette progression n'est pas de notre seul fait, je suis toutefois convaincu que l'Organisation, dans le cadre de ses orientations et travaux de projet, a joué un rôle déterminant. Cela dit, sachant que la superficie de forêts gérées dans une optique pérenne représentait en 2011 seulement 7 pour cent environ des forêts naturelles au sein du domaine forestier tropical permanent des pays membres de l'OIBT, il importe que ces derniers, producteurs et consommateurs confondus, fassent preuve d'une détermination accrue et intensifient leur action en vue de mettre en œuvre la GDF à plus grande échelle.

Par conséquent, dans le cadre de l'AIBT de 2006, la priorité absolue sera d'accélérer la mise en œuvre de la GDF dans les pays tropicaux membres de l'OIBT, en tirant parti de la riche expérience que l'OIBT a accumulée depuis sa création. À cet égard, l'une des premières exigences sera d'améliorer la gouvernance tout au long de la chaîne de gestion forestière: au niveau de l'État, des collectivités et du secteur privé. Ainsi, nous pourrions garantir que soient utilisées au mieux les ressources financières internes et externes destinées à favoriser la GDF et à répartir équitablement ses avantages entre toutes les parties prenantes, et notamment les populations locales.



Pour réussir une mise en œuvre généralisée de la GDF, il faudra, entre autres choses, traiter la question du régime foncier; revoir les politiques d'attribution des ressources forestières; promouvoir la transparence dans la production et le commerce forestiers; et disposer d'un solide engagement en faveur de l'application de la législation forestière.

En matière de GDF, il importe également d'accroître chez les pays membres, en fonction des conditions locales, le nombre de projets pilotes à caractère de démonstration et d'élargir les expériences réussies au niveau national, voire régional ou interrégional, le cas échéant. À cet égard, il faut pouvoir disposer d'une somme critique d'expériences et d'une large couverture pour assurer des retombées substantielles sur le terrain. Parallèlement à l'élargissement des réussites, il est nécessaire de mettre au point une solide stratégie de gestion des connaissances afin de veiller à ce que les bonnes pratiques et expériences soient partagées et diffusées.

Ces dernières années, des questions telles que les changements climatiques ou la disparition de la biodiversité ont continué de dominer l'ordre du jour international. Dans la mesure où ces dossiers sont étroitement liés à la gestion durable des forêts tropicales, ils demeureront des composantes importantes au sein des travaux de l'OIBT.

Produire et consommer de manière responsable est une valeur sociétale qui prend une importance croissante. Cette idée a inspiré plusieurs initiatives nationales ou internationales dans des domaines aussi divers que la certification, l'audit des forêts, la lutte contre l'exploitation forestière illicite, l'application de la législation forestière, la vérification de la légalité, les politiques d'achat et les mesures liées à la chaîne de traçabilité, qui partagent toutes le but de favoriser la production et le commerce responsables des produits forestiers. Les répercussions de ces mesures sur le commerce international des bois tropicaux et sur la gestion durable des forêts tropicales ont été aussi extraordinaires que d'une portée considérable. L'OIBT continuera de jouer un rôle central dans l'élaboration et le suivi de ces initiatives, et de prêter assistance à ses pays producteurs membres pour leur permettre de satisfaire aux nouvelles exigences du marché et, si nécessaire, d'atténuer leurs effets défavorables sur leur économie.

La 48^e Session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est tenue en 2012, fut la première à se réunir dans le cadre de l'AIBT de 2006. Lors de cette session, le Conseil a adopté d'importantes décisions, concernant notamment le plan d'action stratégique de l'Organisation pour la période 2013-2018 ou encore l'examen du Règlement intérieur, du Règlement financier et des règles qui régissent les projets de l'Organisation, ainsi que des fonctions des comités du Conseil dans le cadre du nouvel Accord. Le Conseil a par ailleurs évalué le fonctionnement de la phase pilote des Programmes thématiques de l'OIBT, qui constitueront une composante centrale de ses travaux et activités opérationnels au cours des prochaines années.

Depuis plus de 25 années, l'OIBT fait preuve de sa capacité à aider ses pays membres sur la voie de la GDF. L'AIBT de 2006 offre à l'Organisation une opportunité unique de continuer à progresser en ce sens à un rythme accéléré vers ses objectifs qui sont aussi méritoires que cruciaux.

Le Directeur exécutif,
Emmanuel Ze Meka
Juillet 2013

Historique des réalisations clés de l'OIBT

L'OIBT a pour mission de faciliter les discussions, la concertation et la coopération internationale concernant des domaines liés au commerce international et à l'exploitation des bois tropicaux, ainsi qu'à la gestion durable de sa base de ressources. On trouvera ci-dessous un historique retraçant quelques-unes des réalisations clés de l'Organisation.

1983

Le premier AIBT est négocié et adopté

1986

L'OIBT est établie à Yokohama (Japon)

1987

Le premier *Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux* est publié

Les premiers avant-projets sont approuvés et financés

1985

L'AIBT de 1983 entre en vigueur

1989

Pas de bois sans arbres est publié, rapportant une superficie infime de forêt tropicale sous GDF dans les pays membres de l'OIBT

Le financement de projets commence

Le Programme de bourses de l'OIBT est lancé

La Discussion annuelle sur le marché commence

1992

L'OIBT définit la GDF

L'OIBT lance les *Critères de mesure de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (première série de critères de la GDF faisant l'objet d'un consensus international)

1997

L'AIBT de 1994 entre en vigueur

L'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux* devient l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois* sous le nouvel AIBT

Les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* sont publiées

L'*Atlas mondial des mangroves* est publié

1994

Un nouvel AIBT, portant création du Fonds pour le Partenariat de Bali, est adopté

1993

Les *Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts tropicales artificielles* sont publiées

Les *Directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production* sont publiées

1990

Les *Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* (la première série de directives de cette nature) sont publiées

L'Objectif An 2000 de l'OIBT est adopté

1998

Les *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles* sont publiés, afin d'actualiser les critères d'origine

2000

Les missions de diagnostic indépendantes commencent afin d'aider les pays à identifier les actions permettant de réaliser l'Objectif 2000

Le Groupe consultatif sur le commerce est créé

2002

Les *Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* sont publiées

Le Groupe consultatif de la société civile est créé

2006

Un nouvel AIBT est adopté. Il est axé sur l'économie internationale du bois, la gestion durable de la base de ressources, l'accroissement de la valeur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux, et favorise le commerce de bois issus de sources licites et pérennes

Situation de l'aménagement des forêts tropicales 2005, une étude complète en la matière, est publiée. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 36 millions d'hectares

2009

L'OIBT lance ses Programmes thématiques à titre pilote

Les *Directives OIBT/UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois* sont publiées

2011

L'AIBT de 2006 entre en vigueur (en décembre)

Situation de la gestion des forêts tropicales 2011 est publiée. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 53 millions d'hectares

2005

Les Critères et indicateurs révisés de l'OIBT, modèle de rapport inclus, sont publiés

Les *Meilleures pratiques destinées à améliorer le respect de la législation dans le secteur forestier* sont publiées

2001

L'OIBT fournit des ressources pour améliorer l'application de la législation forestière dans le contexte de la GDF

2010

L'*Atlas mondial des mangroves* est publié

2007

Les Directives révisées pour la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production sont testées sur le terrain

L'OIBT co-organise une conférence internationale historique sur le régime foncier des forêts

2012

Les Programmes thématiques sont pleinement incorporés dans les travaux de l'OIBT

Le nombre total de projets, avant-projets et activités financés par l'OIBT excède le millier, pour une valeur de plus de 400 millions de \$EU

48^e Session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

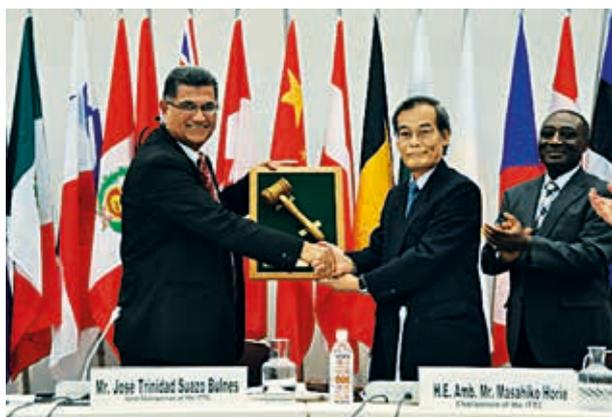
Du 5 au 10 novembre 2012
Yokohama (Japon)

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'OIBT. Il se réunit au moins une fois par an afin de discuter de questions variées qui ont pour objet de favoriser la gestion durable des forêts et le commerce des bois tropicaux produits dans une optique pérenne.

La 48^e Session du Conseil et sessions associées des Comités fut la première à se tenir dans le cadre de l'AIBT de 2006. Elle a été ouverte par le Vice-président du Conseil, M. José Trinidad Suazo Bulnes (Honduras), et a été honorée de la présence de M. Philip Ngole Ngwese, Ministre camerounais des forêts et de la faune; M. Pehin Sri Haji Abdul Taib bin Mahmud, Ministre principal du Sarawak (Malaisie); M. Jorge Viana, Sénateur au Sénat fédéral brésilien; M. Eduardo Rojas-Briales, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et Mme Jan McAlpine, Directrice du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

Durant la Session le Conseil a:

- **adopté** le nouveau Plan d'action stratégique pour la période 2013-2018, le Programme de travail biennal pour 2013-2014 ainsi que des directives et procédures destinées à renforcer les Programmes thématiques de l'OIBT;
- **examiné et adopté** les fonctions des comités associés dans le cadre de l'AIBT de 2006, de même que le Règlement intérieur, le Règlement financier, ainsi que les règles régissant les projets de l'OIBT;
- **fixé** les conditions d'adhésion à l'AIBT de 2006;
- **pris connaissance de** l'évaluation a posteriori de dix projets achevés;
- **examiné** l'avancement de la mise en œuvre de 68 projets et de six avant-projets;
- **déclaré** achevés un total de 18 projets et de 3 avant-projets (voir l'appendice 1 pour les faits saillants s'y rapportant);
- **examiné** les candidatures au Programme de bourses de l'OIBT et accordé 23 nouvelles bourses; et
- **examiné et adopté** une nouvelle structure pour le Secrétariat de l'OIBT.



Le nouveau Président, M. José Trinidad Suazo (Honduras), remet le marteau orné de son cadre au Président sortant, M. Masahiko Horié (Japon). Photo: K. Sato (OIBT)



Le Comité du reboisement et de la gestion forestière s'est réuni durant la 48^e Session du Conseil. Photo: K. Sato (OIBT)

Financement supplémentaire annoncé

9 millions de \$EU

Programmes

- Programme OIBT-CITES
- Fonds Freezailah pour les bourses
- Activités prévues dans le Programme de travail biennal pour les années 2013-2014

Projets

**9 nouveaux projets
1 nouvel avant-projet
3 projets en cours
(fonds supplémentaires)**

Lors de la 48^e Session, les bailleurs de fonds furent les Gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Finlande, de la République de Corée, de la Suède ainsi que l'Union européenne. Des entreprises du secteur privé ont également contribué des fonds. On trouvera en appendice 2 les descriptifs de l'ensemble des projets et avant-projets nouvellement financés.



Des Délegués prennent des publications de l'OIBT durant la 48^e Session du Conseil. Photo: K. Sato (OIBT)



La 48^e Session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: K. Sato (OIBT)

Marchés, commerce et industrie

Examen annuel des bois dans le monde

Depuis 1987, l'OIBT publie l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois*, qui présente les statistiques internationales les plus récentes et fiables sur la production et le commerce du bois dans le monde, l'accent étant mis sur les bois tropicaux.

L'*Examen annuel*:

- donne un résumé des faits intervenus sur les grands marchés dans le secteur des bois tropicaux;
- livre une analyse de la production, de la consommation, du commerce et des prix des produits bois primaires tropicaux (grumes, sciages, placages et contreplaqués tropicaux);
- décrit le commerce des produits bois de transformation secondaire (PBTS), en privilégiant les pays tropicaux; et
- fournit des informations sur les tendances concernant la superficie forestière, la gestion des forêts et les économies des pays membres de l'OIBT.

L'analyse développée dans l'*Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2012* couvrait 75 pays, à savoir l'ensemble des pays actuellement membres (dans le cadre de l'AIBT de 2006) ainsi que tous les précédents membres de l'OIBT (dans le cadre de l'AIBT de 1994) qui n'avaient pas encore signé l'Accord de 2006 ou terminé les procédures nécessaires pour y adhérer.

Produits bois primaires tropicaux

La figure 1 indique les flux des échanges commerciaux tels qu'ils sont présentés dans l'édition 2012 de l'*Examen annuel*. Les figures 2 et 3 représentent chacune les principaux importateurs de grumes tropicales et les principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux pour la période 2010-2012.

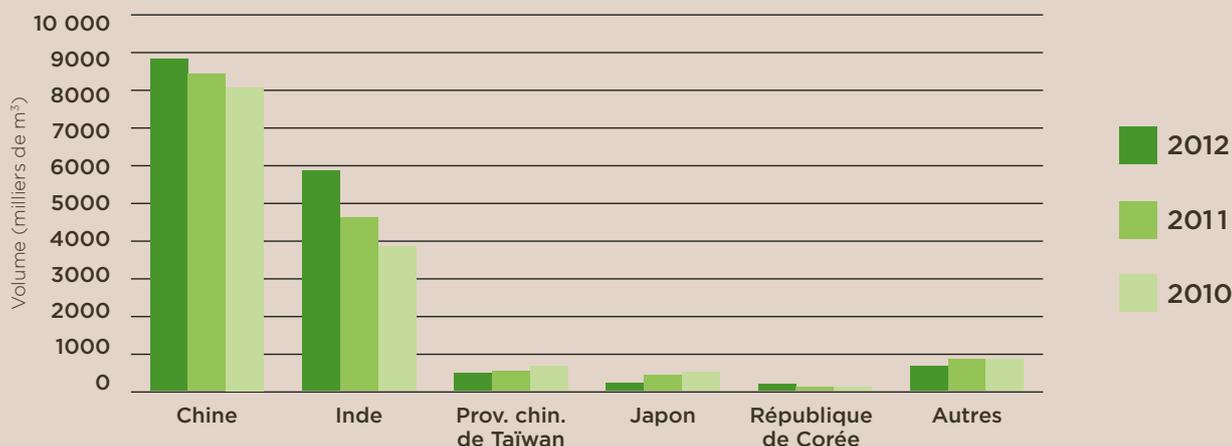


Figure 2: Principaux importateurs de grumes tropicales, 2010-2012

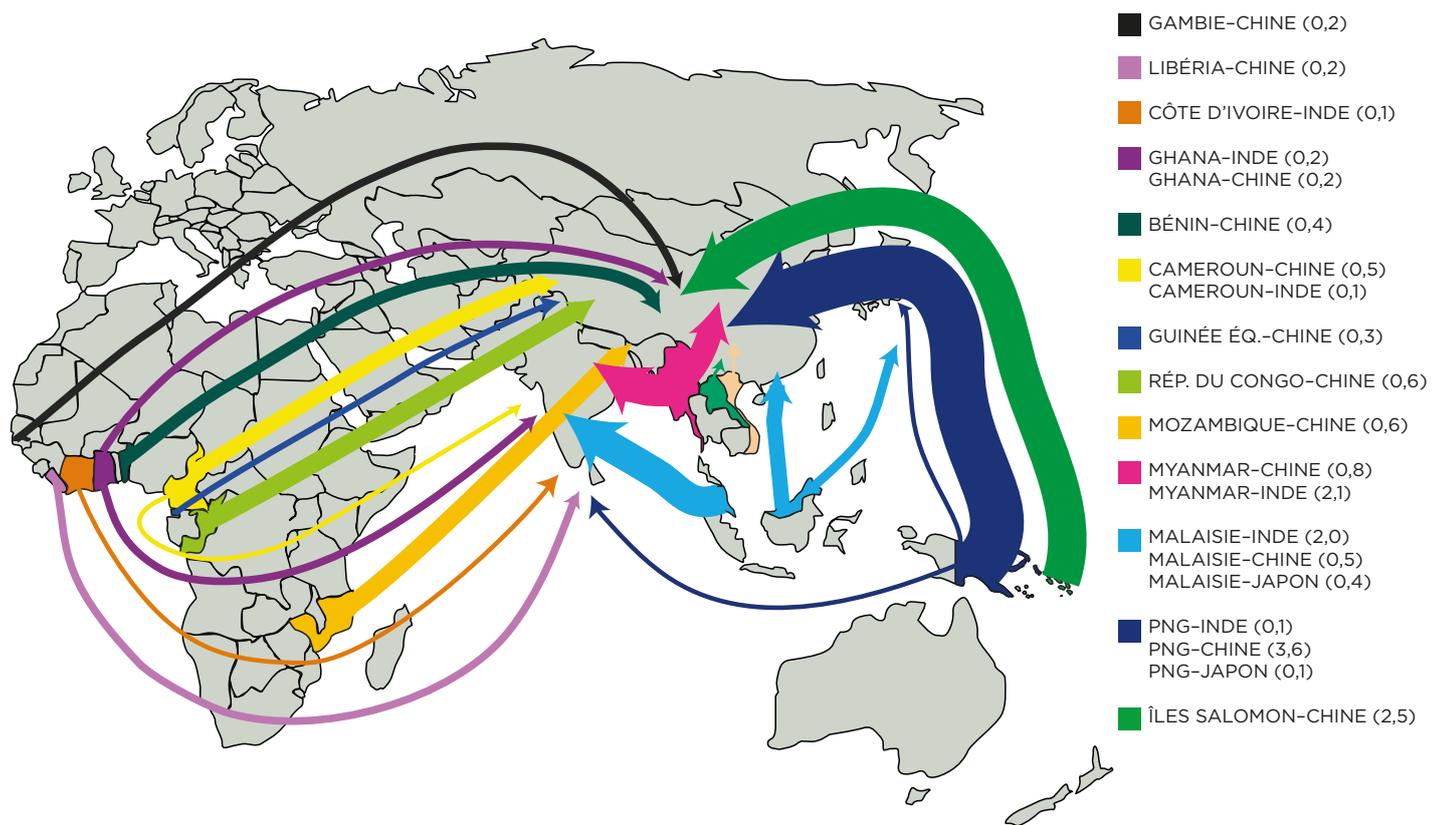


Figure 1: Principaux flux commerciaux de bois ronds industriels tropicaux, 2012 (millions de m³)



Figure 3: Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux, 2010-2012

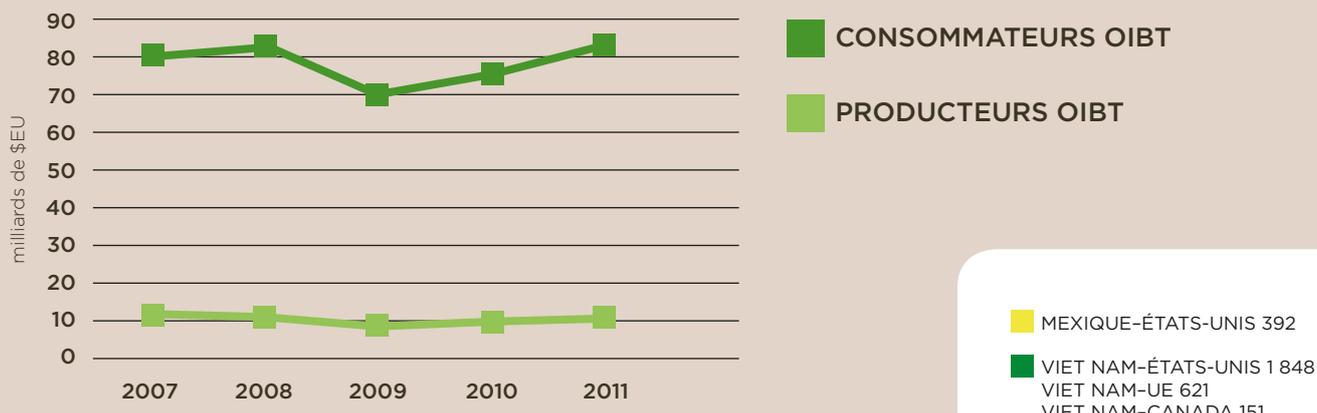


Figure 4: Exportations de PBTS par les membres de l'OIBT, 2007-2011

Produits bois de transformation secondaire

Dans l'Examen annuel 2012 ont été publiées les données de 2011 sur les PBTS. Cette année-là, les producteurs membres de l'OIBT ont exporté des PBTS pour une valeur de 10,8 milliards de \$EU, soit 5 pour cent de plus qu'en 2010 (figure 4). Malgré cette progression, les exportations de PBTS par les producteurs OIBT n'ont pas renoué avec leur niveau d'avant la crise financière mondiale. Les membres producteurs ont exporté la majeure partie (83,6 pour cent) de leur production en direction des consommateurs de l'OIBT.

- MEXIQUE-ÉTATS-UNIS 392
- VIET NAM-ÉTATS-UNIS 1 848
- VIET NAM-UE 621
- VIET NAM-CANADA 151
- MALAISIE-ÉTATS-UNIS 590
- MALAISIE-RU 116
- MALAISIE-JAPON 253
- MALAISIE-AUSTRALIE 136
- MALAISIE-UE 335
- THAÏLANDE-JAPON 200
- THAÏLANDE-UE 175
- THAÏLANDE-ÉTATS-UNIS 171
- INDONÉSIE-JAPON 165
- INDONÉSIE-UE 409
- INDONÉSIE-ÉTATS-UNIS 356
- INDE-UE 171
- INDE-ÉTATS-UNIS 124
- BRÉSIL-UE 181

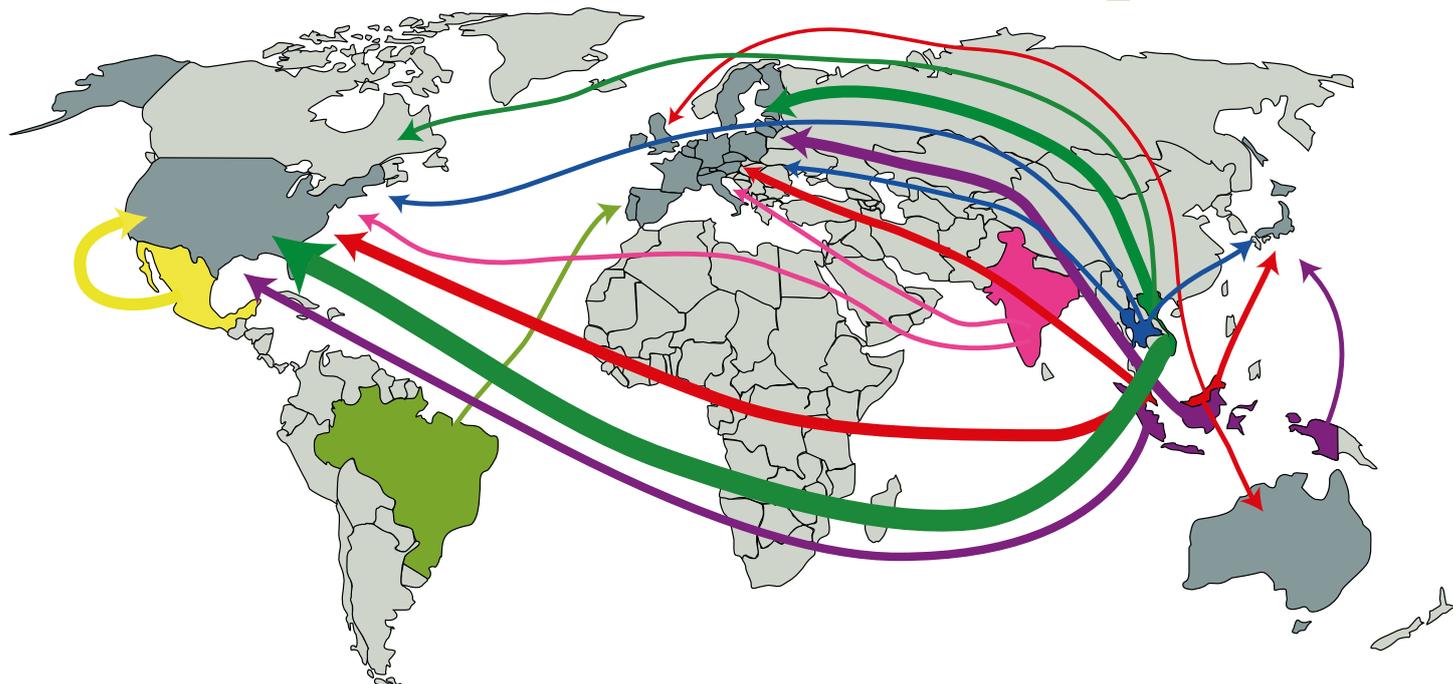


Figure 5: Principaux flux commerciaux de meubles en bois tropicaux, 2011 (millions de \$EU)

Des officiels de la Commission forestière du Ghana vérifient les détails des grumes avant leur transport. Photo: S. Tseganu



Produits bois de transformation secondaire

Les meubles et éléments d'ameublement représentent plus de 60 pour cent du commerce mondial des PBTS, suivis par:

- la charpenterie;
- les moulures;
- les meubles et éléments d'ameublement en canne et bambou.

L'Union européenne et les États-Unis sont les plus importants importateurs de PBTS.

Les principaux exportateurs de PBTS sont:

- l'Union européenne, dont les exportations se chiffraient à 41 milliards de \$EU en 2011;
- la Chine, dont les exportations s'élevaient à 23,8 milliards de \$EU en 2011.

Promotion du commerce des bois tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées

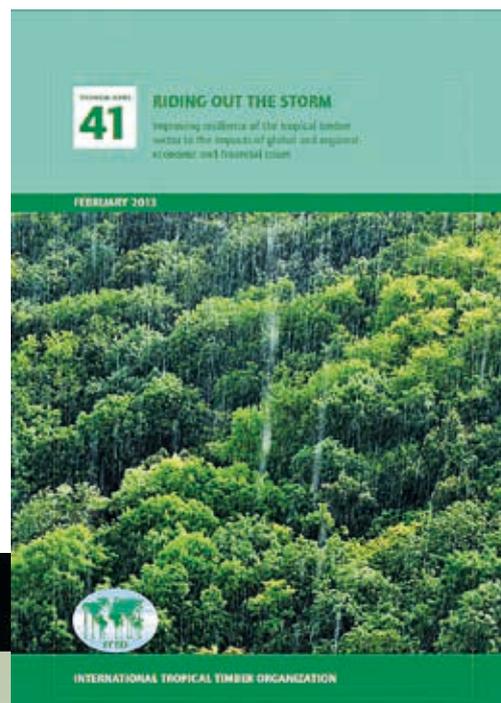
Les travaux de l'OIBT destinés à favoriser le commerce des bois et produits ligneux tropicaux issus de sources en gestion durable et légalement exploitées ont conduit, dans plusieurs pays, à mettre au point des systèmes novateurs de traçabilité des bois. C'est ainsi qu'en 2012, les entreprises *Ayum Forest Products Ltd.*, au Ghana, et *Furniture Exports Ltd.*, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont chacune élaboré un système de traçabilité grâce à une aide financière de l'OIBT. Ils ont été développés essentiellement pour démontrer que les produits bois destinés à l'exportation étaient d'origine licite.

Ayum Forest Products Ltd. bénéficie aujourd'hui de la certification de bois contrôlé délivrée par le *Forest Stewardship Council (FSC)*, qui lui permet d'exporter des produits certifiés légaux vers des marchés où la licéité constitue une exigence pour accéder au marché. *Ayum Forest Products Ltd.* est désormais en bonne place pour satisfaire à l'Accord de partenariat volontaire conclu entre le Ghana et l'Union européenne (une fois que cet Accord entrera pleinement en vigueur). *Furniture Exports Ltd.*, qui est également en mesure d'exporter des produits bois certifiés licites, y compris à destination de l'Australie, son principal marché d'exportation, est désormais en mesure de remplir les exigences du Projet de loi australien de 2012 qui prévoit d'interdire l'exploitation forestière illégale, lorsque la loi entrera en vigueur.

Facilitation de l'accès au marché

En 2012, l'OIBT a publié un rapport sur les moyens d'améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux face aux retombées des crises économiques et financières de niveau mondial ou régional. Il a pour objet d'aider ce secteur à anticiper et à gérer les éventuelles crises économiques mondiales à venir, et à s'en rétablir.

Ce rapport examine les répercussions macroéconomiques des crises récentes et passées; leurs incidences sur le secteur des bois tropicaux, y compris sur les forêts, la production, le commerce et les prix, ainsi que sur la demande en bois tropicaux dans les pays consommateurs, en s'intéressant plus particulièrement à la Chine et à l'Union européenne; les effets des réponses et des mesures correctives qu'y apportent les pays producteurs au niveau régional ou national, à partir d'études de cas menées au Brésil, au Ghana et en Malaisie; et les stratégies employées avec succès dans d'autres secteurs de produits de base primaires ainsi que la possibilité de les appliquer au secteur des bois tropicaux.



Les recommandations de cette étude sont axées sur:

- les marchés intérieurs et régionaux en expansion;
- la mise au point de mesures de préparation aux crises financières mondiales;
- les moyens d'en amortir les effets sur les entreprises forestières, notamment les petites et moyennes entreprises;
- le renforcement de la coopération et de l'intégration au niveau régional;
- le renforcement des capacités d'action des organisations professionnelles et industrielles du secteur forestier ainsi que de leur coopération, et le renforcement des partenariats entre l'État et les industries;
- le développement de stratégies de commercialisation destinées à surmonter la réduction de la demande sur le marché, y compris diversifier les produits et marchés et favoriser les produits innovants à valeur ajoutée; et
- le développement d'entreprises forestières qui soient compétitives à l'international.

Suivi de la certification des forêts et du bois



Des sciages certifiés FSC dans un entrepôt en Madre de Dios au Pérou. Photo: R. Carrillo (OIBT)

Dans le cadre des questions d'orientation politique qui intéressent les bois tropicaux, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés encourage, au cours de ses sessions annuelles, les discussions et l'échange d'informations sur le sujet de la certification des bois. Lors de sa session de 2012, le Comité a ainsi examiné les progrès de la certification des forêts et du bois et a indiqué que la superficie totale de forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT était de 23,4 millions d'hectares en 2011, ce qui représente 5,9 pour cent de la surface totale de forêts certifiées (395 millions d'hectares) dans le monde. Cette année-là, le FSC a délivré 1 504 certificats de chaîne de traçabilité (CdT) dans des pays producteurs membres de l'OIBT, soit 6,8 pour cent du nombre total émis dans le monde. Comparé à 2007, la superficie de forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT avait augmenté de 61 pour cent en 2011, tandis que le nombre de certificats de chaîne de traçabilité avait plus que triplé.

En 2011, la certification forestière dans les pays producteurs membres de l'OIBT utilisait deux systèmes internationaux de certification (le FSC et le Système de reconnaissance des certifications forestières, PEFC) ainsi que les quatre dispositifs nationaux de certification suivants:

- le Programme brésilien de certification forestière (CERFLOR);
- le Dispositif malaisien de certification des bois;
- le PEFC-Gabon; et
- l'Institut indonésien d'écoétiquetage.

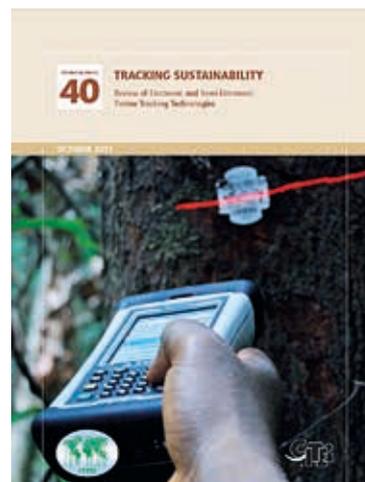
En 2011, 22 millions d'hectares de forêt au total avaient été certifiés, dans le cadre du FSC ou du PEFC, dans les pays producteurs membres de l'OIBT comme suit:

- Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, 16,1 millions d'hectares de forêt étaient certifiés dans le cadre du FSC, soit environ 10,8 pour cent de la superficie forestière totale certifiée par le FSC. Les pays disposant des plus vastes surfaces de forêts certifiées par le FSC sont le Brésil, la République démocratique du Congo, le Gabon et la Bolivie (État plurinational de). Le Brésil détient la superficie la plus étendue – 4,9 millions d'hectares – et le plus grand nombre de certificats de CdT (827).
- Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, 5,9 millions d'hectares de forêt étaient certifiés dans le cadre du PEFC, ce qui représente environ 2,4 pour cent de la superficie certifiée par le PEFC dans le monde. Les pays détenant les plus vastes surfaces de forêts certifiées par le PEFC sont la Malaisie et le Brésil. La Malaisie en possède la plus vaste étendue – 4,7 millions d'hectares. Trois des dispositifs nationaux de certification – le CERFLOR au Brésil, le Dispositif malaisien de certification des bois et le PEFC-Gabon – ont été évalués par le PEFC et incorporés dans ses statistiques sur la certification. En 2011, l'Institut indonésien d'écoétiquetage représentait 1,4 million d'hectares de forêts certifiées et détenait six certificats de CdT.

Amélioration de l'application de la législation forestière

L'OIBT, en partenariat avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), a publié un bilan de la situation actuelle des technologies utilisées au niveau national pour la surveillance de l'exploitation forestière illicite et le commerce associé, qui est principalement axé sur les technologies de traçabilité, de suivi et de contrôle et présente des études de cas pour chacune des trois régions tropicales.

L'Atelier sur les technologies de traçabilité au service de la gouvernance forestière s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) en mai 2012, en collaboration avec le Conseil malaisien de certification des bois, la CITES, l'Union européenne et la Banque mondiale. Cette rencontre a donné lieu à la publication de *Traçabilité de la pérennisation*, un ouvrage qui passe en revue les technologies informatisées et semi-informatisées de traçabilité des bois et formule des recommandations à l'intention de l'OIBT et des pays tropicaux.



Les participants à l'Atelier sur les technologies de traçabilité des bois au service de la gouvernance forestière à Kuala Lumpur (Malaisie) en 2012. Photo: Conseil malaisien de certification des bois

Exemples de résultats tangibles du Programme OIBT-CITES:

- Interdiction levée et quota accordé pour *Pericopsis elata* en République du Congo.
- Interdiction levée et quota accordé pour *Prunus africana* au Cameroun et en République démocratique du Congo.



Valorisation de la coopération entre l'OIBT et la CITES

En 2012, le Programme OIBT-CITES a poursuivi ses activités de renforcement des capacités que les deux Organisations mènent en collaboration. Au vu de la forte demande de la part des membres, l'Union européenne a accordé à l'OIBT une seconde subvention en appui à ces travaux.

Au titre de ce Programme, des Activités ont été menées en Bolivie (État plurinational de), au Brésil, au Cameroun, en République du Congo, en République démocratique du Congo, en Indonésie, à Madagascar, en Malaisie et au Pérou. Elles ont porté, entre autres, sur les avis de commerce non préjudiciable exigés pour les essences inscrites à l'Annexe II de la CITES, l'amélioration des inventaires forestiers, l'harmonisation des cadres de réglementation et le renforcement de l'accès à des informations opportunes et fiables sur le commerce du bois au moyen des technologies de traçabilité.

Un atelier régional qui s'est déroulé au Cameroun en juin 2012 a évalué la situation des essences *Guibourtia* (bubinga) et *Millettia laurentii* (wengé), deux essences forestières très précieuses d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui sont susceptibles d'être surexploitées. Cet atelier a évalué la vulnérabilité de ces essences et a dressé un bilan de leur conservation dans chaque pays. En 2012, a été planifié un atelier international sur la GDF et la CITES devant se tenir en 2013 en vue de faciliter le partage des expériences acquises dans le cadre du Programme OIBT-CITES.

Les Activités approuvées en 2012 dans le cadre du Programme OIBT-CITES sont les suivantes:

- Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'Assamela et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun;
- Contribution d'informations taxonomiques sur les bois précieux de Madagascar et validation, normalisation et suivi de leur gestion durable;
- Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application en République du Congo;
- Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin (Indonésie);
- Multiplication in vitro de *Gonystylus bancanus* (ramin) au Sarawak
- Emploi de l'ADN pour identifier les essences de *Gonystylus* et l'origine géographique de leur bois au Sarawak; et
- Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou.

L'OIBT a créé un site Internet qui contient des informations de référence, les rapports d'achèvement de la première Phase, ainsi que les Bulletins d'information sur le Programme OIBT-CITES.

La seconde phase du Programme OIBT-CITES, qui a démarré en 2012, est financée par la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, la Norvège, l'Allemagne et le secteur privé.



Des semences d'acajou collectées en août 2012 dans l'État d'Acre (Brésil). Photo: J. Olegário

La Discussion annuelle de 2012 sur le marché

La Discussion annuelle de 2012 sur le marché, qui s'est tenue pendant la 48^e Session du Conseil, avait pour thème «Le commerce dans un contexte de marchés concurrentiels». On y a notamment évoqué les derniers faits intervenus sur le plan des politiques d'achat et des initiatives en matière de construction verte.

Sur nombre de marchés importants pour les exportateurs de bois tropicaux, des organismes publics, associations professionnelles et entreprises privées mettent en œuvre des politiques d'achat pour le bois. Si celles-ci ont été introduites afin de restreindre la mise sur le marché de bois extraits de manière illégale, plusieurs ont toutefois pour objectif implicite d'aller plus loin que la licéité en incluant des références à la pérennisation de l'offre. Quant aux initiatives relevant de la construction verte, qui veulent minimiser les incidences de la construction sur l'environnement et faire un meilleur usage des ressources et de l'énergie, en 2012, elles étaient en place dans plusieurs pays qui sont de grands marchés pour les bois tropicaux.

Points saillants de la Discussion



Brent McClendon, le Directeur exécutif de l'Association internationale des produits bois, a remarqué que le nombre d'édifices en construction certifiés LEED¹ était en augmentation aux États-Unis. M. McClendon a fortement plaidé la cause des producteurs de bois qui tirent parti de l'engouement pour la construction verte, sachant que les évaluations du cycle de vie montrent que les produits bois remplissent des critères essentiels dans le cadre du LEED.

*Brent McClendon s'exprime durant la Discussion annuelle de 2012 sur le marché.
Photo: K. Sato (OIBT)*

¹ LEED signifie «Leadership in Energy and Environmental Design». Il s'agit d'un indice de référence pour la conception, la construction et l'exploitation d'édifices à forte performance environnementale.



Michael Snow, le Directeur exécutif du Conseil américain des exportations de feuillus, a expliqué comment son organisation mettait en avant les évaluations du cycle de vie, ce qui facilite la préparation des déclarations environnementales de produit (DEP). M. Snow a insisté sur le fait que les avantages du bois en tant que matériau devaient être adossés à une bonne conception, sachant que le stockage du carbone dépend fortement des stratégies de design et de fabrication, ce qui peut influencer sur la notation des DEP.

Michael Snow donne une présentation durant la Discussion annuelle de 2012 sur le marché. Photo: K. Sato (OIBT)



*Cette station forestière dans la forêt d'Iwokrama (Guyana) est construite suivant les principes de la construction verte.
Photo: Centre international d'Iwokrama*

Les politiques d'achat de bois et les initiatives prises en matière de construction écologique deviennent des moteurs déterminants sur le marché des bois vérifiés comme étant de production licite et durable. S'il est certes essentiel de maintenir le commerce pour pouvoir réaliser les objectifs en matière d'environnement, plusieurs participants à la Discussion annuelle de 2012 sur le marché ont néanmoins observé que ce type d'initiative risquait de se transformer en barrières environnementales injustifiées contre l'emploi des bois tropicaux.

Takashi Fujiwara, le Directeur général de la Fédération japonaise des associations des industries du bois, a parlé des bois *Goho*, le nom donné à la contribution du Japon en vue d'éliminer du commerce les bois illicites, et de la récente législation adoptée au Japon en vue de favoriser une utilisation accrue et plus efficace du bois. M. Fujiwara a indiqué que trois moyens d'évaluer la conformité à la Loi japonaise de 2006 sur les achats verts avaient été adoptés par l'Agence de foresterie et l'industrie: des systèmes de certification des forêts et des CdT; des méthodes de vérification appliquées par les entreprises et autorisées par les associations compétentes; et des dispositifs de vérification exploités par les entreprises individuelles.

Takashi Fujiwara a évoqué les politiques d'achat écologiques du Japon durant la Discussion annuelle de 2012 sur le marché. Photo: K. Sato (OIBT)



André de Boer, le Secrétaire général de la Fédération européenne du négoce de bois, a rapporté que le mix d'essences sur le marché de l'Union européenne évoluait en faveur des résineux, parce qu'ils sont connus et ne sont pas sujets à controverses. En 2007, si la part de l'Union européenne au sein du commerce mondial du bois était de 22 pour cent, elle a toutefois chuté à 17 pour cent en 2011. Alors que, dans l'Union européenne, la consommation de produits bois s'est contractée en termes absolus, on constate toutefois une progression régulière des importations de produits finis.

André de Boer s'exprime durant la Discussion annuelle de 2012 sur le marché. Photo: K. Sato (OIBT)



Promotion des technologies efficaces de transformation du bois dans les pays producteurs

En 2012, l'OIBT a financé une formation destinée à accroître les compétences sur le plan des technologies efficaces de transformation du bois dans neuf usines au Ghana et cinq au Cameroun, allant des scieries à des fabricants de meubles.

Cette formation en interne, qui a été menée par un consultant indépendant, a inclus un examen physique des installations des scieries et un audit technique axé sur les éléments suivants:

- manutention des grumes dans le parc à grumes;
- fabrication de sciages;
- fabrication de contreplaqués;
- entretien des scies;
- conditionnement et séchage à l'air libre;
- séchage en étuve et ébouillantage;
- transformation du bois, dont tronçonnage, classement et triage, contre-placage, moulurage, rabotage, sciage de long, ponçage, revêtement et peinture, réparation et finition;
- emballage;
- gestion des déchets;
- maintenance; et
- sécurité et comportement.

L'audit technique a aidé à:

- identifier les procédures et techniques non conformes;
- proposer et montrer les approches appropriées; et
- examiner les procédures d'exploitation standard à chaque étape de la chaîne de process afin de repérer les faiblesses et proposer des solutions techniques.

«La formation en interne qui a été organisée au Cameroun en décembre 2012 prouve une fois encore la volonté de l'OIBT de contribuer au développement de la filière camerounaise du bois. Elle s'est avérée aussi enrichissante que pragmatique, et toutes les entreprises visitées ont bénéficié de l'expertise du spécialiste. Grâce à cette formation, les firmes ont pu évaluer et revoir la manière dont elles gèrent les différentes unités de la chaîne de transformation du bois. Je suis certain que cette formation a amélioré leur efficacité sur le plan de la transformation, de la qualité des produits et des pratiques de gestion des rebuts.»

Mahamat Habibou,

Directeur de la transformation des bois et de la promotion des produits forestiers, Ministère camerounais des forêts et de la faune



Formation en interne destinée à renforcer l'industrie de l'usinage du bois au Ghana. Photo: T. Yanuariadi (OIBT)



Des ouvriers apprennent de nouvelles techniques d'entretien des scies lors d'une session de formation de l'OIBT dans une scierie au Cameroun. Photo: T. Yanuariadi (OIBT)

Validation du projet de principes et directives révisés de la GDF

Suite à la recommandation formulée en novembre 2011 par le Comité du reboisement et de la gestion forestière, trois ateliers - respectivement en Afrique, Asie et Amérique latine - ont été organisés en 2012 afin de valider le projet de «Principes et directives révisés de l'OIBT pour la gestion durable des forêts naturelles tropicales».

Le Comité a recommandé que:

- Les directives soient allégées, simples et pratiques.
- Le lien entre les directives et les critères et indicateurs de l'OIBT soit évident.
- Les directives traitent les facteurs responsables de la gestion forestière non pérenne, tels que la mauvaise gouvernance.
- La GDF soit le fil conducteur, en tenant compte de la certification et en partant du principe qu'une forêt gérée de manière pérenne présente un bilan carbone neutre.

Les directives révisées seront portées à l'attention du Comité du reboisement et de la gestion forestière lors de sa 47^e Session en 2013.



Les participants à l'atelier de validation organisé en Malaisie en juillet 2012.
Photo: Ministère malaisien des industries et produits liés aux plantations

Poursuite de la collaboration avec la CDB

L'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a pour objet d'aider à préserver et à gérer dans une optique pérenne les forêts tropicales dans le cadre de projets régionaux de conservation de la biodiversité.

Nouveau projet de conservation transfrontière

Dans le cadre de cette Initiative, un projet² approuvé en 2012 va poursuivre les travaux exécutés au titre de projets antérieurs en vue de favoriser la conservation et la gestion du Parc national de Betung Kerihun au Kalimantan (Indonésie), et du Parc national de Bantang Ai ainsi que du Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau au Sarawak (Malaisie). Ce projet est financé par les Gouvernements du Japon, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique.

Initiatives transfrontières en cours en faveur de la biodiversité

- **Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT:** ce projet a pour objet de renforcer les capacités des institutions de formation environnementale et forestière en Afrique centrale afin de veiller à ce qu'elles soient en mesure de dispenser des formations adéquates pour la mise en œuvre de la GDF et de la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo.
- **Renforcement des capacités des pays membres de l'OTCA [Organisation du traité de coopération amazonienne] à assurer une gestion forestière écologiquement responsable et la conservation de la biodiversité dans les forêts aménagées d'Amazonie:** ce projet a pour objet de mettre en place un processus interdisciplinaire destiné à renforcer les capacités techniques nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion forestière écologiquement responsable dans les forêts de production publiques et privées de l'Amazonie.
- **Gestion du complexe des forêts protégées du «Triangle d'émeraude» pour promouvoir la coopération au service d'une conservation transfrontalière de la biodiversité entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos:** ce projet, qui a démarré en août 2012, a pour objet de renforcer la protection des habitats des espèces menacées au sein du Triangle d'émeraude, une zone de haute importance pour la conservation qui est partagée entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande.



Le fleuve Kapuas dans le Parc national de Betung Kerihun (Indonésie). Photo: Marzuki Pasaribu

Le Triangle d'émeraude recèle des surfaces de forêt naturelle qui comptent parmi les plus vastes de l'Asie du Sud-Est. Il abrite un grand nombre d'espèces menacées et constitue un refuge pour 16 espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN dans les catégories «En danger critique» ou «En danger».

² PD 617/11 Rev. 3 (F)

Participation de l'OIBT à la 11^e Conférence des Parties à la CDB

Lors de la 11^e Conférence des Parties (CdP) à la CDB, qui s'est tenue du 6 au 17 octobre 2012 à Hyderabad (Inde), l'OIBT a participé à la troisième conférence mondiale du Partenariat international pour l'Initiative Satoyama en sa qualité de nouveau membre du Comité directeur, qui joue le rôle d'organe exécutif du Partenariat.

Lors de la CdP-11 à la CDB, l'OIBT a également:

- co-organisé une manifestation parallèle en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale et *BirdLife International* en vue de favoriser la collaboration sur le plan des activités qui contribuent à réaliser les Objectifs d'Aichi en matière de biodiversité liée à la forêt;
- participé à la première réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011–2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, laquelle a travaillé essentiellement sur la manière d'améliorer la coordination et la coopération afin d'appuyer les efforts menés aux niveaux national et régional en vue de mettre en œuvre le Plan stratégique de la CDB pour la biodiversité; et
- a eu des concertations avec des officiels de haut niveau représentant divers pays membres, ainsi qu'avec des organisations régionales telles que l'OTCA.



Emmanuel Ze Meka (OIBT) à g., Asad Rahmani (Bombay Natural History Society/BirdLife India) et Shinya Ejima (Agence japonaise de coopération internationale) à d., lors d'une manifestation organisée par l'OIBT en marge de la CdP-11 à la CDB.
Photo: J. Leigh (OIBT)

Examen de la faisabilité de la REDD+

Dans le cadre de ses efforts destinés à aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Gouvernement du Japon, assisté de l'OIBT qui possède une solide expérience de terrain, a mené des études de faisabilité portant sur des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'Étude de faisabilité 2012 sur la REDD+³, qui a été menée en Indonésie, s'est penchée sur la manière d'améliorer: l'exactitude et la crédibilité de la méthode utilisée pour le suivi, l'établissement de rapports et la vérification; l'estimation des réductions nettes des émissions de gaz à effet de serre; la mise en œuvre de stratégies de garanties sociales; et la manière de faciliter les exigences permettant aux provinces de disposer d'une norme et de capacités solides en matière de REDD+.

³ La REDD+ signifie «la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier».



Des mesures sont prises au cours de l'Étude de faisabilité 2012 sur la REDD+ afin d'évaluer le volume de carbone dans les forêts de tourbière du centre du Kalimantan (Indonésie). Photo: FORDA

Promotion de la gestion forestière communautaire dans le cadre d'un partenariat public-privé

Dans le cadre d'un partenariat entre l'OIBT et *7&I Holdings Co Ltd.* (Japon), un projet de l'OIBT appuie la gestion forestière ancrée dans la communauté au sein de la zone de remise en état du Parc national de Meru Betiri en Indonésie. Ce projet, qui a permis de conclure un protocole d'accord entre le Parc national de Meru Betiri et les collectivités locales situées dans la zone tampon, aide au développement d'une entreprise forestière communautaire de transformation des fruits du jacquier et à la préparation d'un document de conception d'un projet REDD+. Il met également en œuvre un programme de sensibilisation à la conservation de la biodiversité destiné aux écoles primaires.



Les participants à la réunion du Comité de pilotage qui s'est tenue le 22 juin 2012 à Bogor (Indonésie). La réunion a recommandé, entre autres, que soit facilitée la préparation d'un document de conception d'un projet REDD+ qui sera soumis au programme de Norme carbone vérifiée. Photo: FORDA

Organisation de forums internationaux destinés à débattre des dossiers

Journée de la politique forestière

En juin 2012, l'OIBT et le Forum forestier africain ont organisé une Journée de la politique forestière à Nairobi (Kenya) dans le but d'explorer l'interface entre les politiques et la science concernant la GDF en Afrique. Cent trente-quatre participants venus de 33 pays du monde entier y ont participé.

Événement organisé à l'occasion de la sixième Journée de la forêt

Durant la 18^e CdP à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Doha (Qatar) en novembre 2012, et dans le cadre de la 6^e Journée de la forêt, l'OIBT a co-organisé un forum sur le rôle que joue la restauration des paysages forestiers sur le plan de la santé des écosystèmes, du développement durable, de l'allègement de la pauvreté, des droits humains et de la séquestration du carbone. Plus de 150 personnes ont participé à ce forum.

Également dans le cadre de la CdP de Doha, l'OIBT a co-organisé un événement parallèle sur le suivi, l'établissement de rapports et la validation ayant trait à la REDD+ conjointement avec l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies, le Centre de recherche-développement sur la REDD, l'Agence japonaise de coopération internationale et la *Rainforest Alliance*. Cette manifestation parallèle a donné lieu à une table ronde, dont les panélistes ont exploré les liens entre la REDD+ et la gestion forestière ancrée dans la communauté en région tropicale.



Les panélistes lors du Forum sur la restauration des paysages forestiers organisé à l'occasion de la 6^e Journée de la forêt. Photo: H. Ok Ma (OIBT)

Programmes thématiques

Mise en œuvre des Programmes thématiques

Les Programmes thématiques constituent une innovation de l'AIBT de 2006. Cinq ont été créés jusqu'à présent:

- Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET);
- Réduction du déboisement, de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES);
- Gestion et entreprises de forêts communautaires (CFME);
- Transparence du commerce et des marchés (TMT); et
- Développement et efficacité de l'industrie (IDE).

Ces Programmes thématiques ont été créés à titre pilote en novembre 2008, mais suite à l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006, ils font désormais partie intégrante des travaux de l'Organisation.

Cycle des Programmes thématiques de 2012

En 2012, un appel à soumettre des propositions de petits projets et avant-projets a été lancé au titre des Programmes thématiques TFLET, REDDES et TMT. Sur les 35 propositions admissibles soumises par 16 pays membres, 13 ont été approuvées et financées en vue de leur mise en œuvre immédiate; elles figurent au tableau 1. Le tableau 2 indique le total des annonces de financement, par bailleur de fonds, se rapportant aux Programmes thématiques de l'OIBT.

En 2012, des financements se chiffrant à 3 102 963 \$EU ont été annoncés en faveur des Programmes thématiques, dont 2 196 608 \$EU par l'Australie; 356 355 \$EU par l'Union européenne au titre des Programmes OIBT-CITES et TMT; 300 000 \$EU par la Suisse; 200 000 \$EU par le Japon; et 50 000 \$EU par les États-Unis d'Amérique.

Tableau 1

Propositions approuvées et financées en 2012 dans le cadre des Programmes thématiques TFLET, REDDES et TMT

4

Pays	Numéro de projet	Intitulé	OIBT	Financement total du projet
TFLET			\$EU	
Ghana	TFL-SPD 028/12 Rev.1 (M)	Habiller les organismes de la société civile et d'autres acteurs non étatiques à contribuer de manière effective à faire respecter les lois forestières au Ghana	147 701	188 456
Pérou	TFL-SPD 029/12 Rev.1 (M)	Commercialisation du bois provenant de sources licites et pérennes par des communautés autochtones d'Ucayali au Pérou, pour le marché du commerce équitable	137 941	230 291
Pérou	TFL-SPD 030/12 Rev.1 (M)	Amélioration de la gouvernance et mise en œuvre de mécanismes de négociation transparents pour la foresterie communautaire indigène à Atalaya (Ucayali) au Pérou	131 236	191 263
Sous-total			416 878	610 010
REDDES			\$EU	
Cameroun	RED-PPD 074/12 Rev.1 (F)	Identification d'un projet sur la prise en compte du Genre dans le développement des actions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tribulaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique du Centre et de l'Ouest.	101 117	126 739
Chine	RED-SPD 075/12 Rev.1 (F)	Étude et évaluation pilote des ressources de forêts se prêtant à l'écotourisme en province chinoise de Hainan	145 800	199 000
Ghana	RED-SPD 077/12 Rev.1 (F)	Réhabilitation des forêts dégradées en vue d'une production pérenne de bois-énergie et de l'atténuation du changement climatique dans la zone de transition forêt-savane au Ghana (RED-PPD 044/11 révisée)	121 662	169 360
Ghana	RED-SPD 093/12 Rev.3 (F)	Faire avancer la REDD+ au Ghana: préparation de dispositifs pilotes REDD+ dans des forêts et agroforêts hors réserves	297 205	366 954
Guatemala	RED-SPD 079/12 Rev.1 (F)	Renforcement de la gouvernance et de la gestion durable des écosystèmes de la mangrove au Guatemala comme mesure d'adaptation au changement climatique	146 751	215 223
Libéria	RED-SPD 084/12 Rev.1 (F)	Amélioration de l'efficacité des politiques forestières et activités au Libéria par le biais de projets REDD+ pilotes	149 922	308 718
Togo	RED-SPD 092/12 Rev.1 (F)	Réduction de la déforestation et dégradation des forêts communautaires de Natchambonga et de Djiyega (Région des Savanes au Togo) par la promotion de la gestion participative	149 904	290 377
Sous-total			1 112 361	1 676 371
TMT			\$EU	
France	TMT-SPD 010/12 Rev.1 (M)*	Édition de l'ouvrage: «Atlas des bois tropicaux» – 1 ^{ère} édition: caractéristiques technologiques et utilisations de 273 essences tropicales (et 17 tempérées)	138 033	373 789
Gabon	TMT-SPD 011/12 Rev.2 (M)	Adaptation et application à l'échelle nationale du module TraceBois-Gabon pour la collecte et le traitement des statistiques sur la forêt et le bois au Gabon	138 996	411 996
Ghana	TMT-SPD 012/12 Rev.1 (M)*	Amélioration du commerce intra-africain et de la transparence du marché du bois et des produits dérivés	111 931	149 996
OIBT	TMT-SPD 013/12 Rev.1 (M)	Analyse de l'impact économique qu'exerce l'encadrement des marchés des bois tropicaux	150 000	150 000
Sous-total			538 960	1 085 781
Financement total, tous Programme thématiques confondus			2 068 199	3 372 162

* Financée dans le cadre d'une subvention de l'Union européenne au Programme OIBT-CITES, qui alimente une partie des fonds engagés destinés à des activités TMT dont les objectifs relèvent de ces deux Programmes.

Tableau 2

Financements annoncés en faveur des Programmes thématiques de l'OIBT,
au 31 décembre 2012, par bailleur de fonds

\$EU						
Bailleur de fonds	Total	TFLET	REDDES	CFME	TMT	IDE
Norvège	8 228 960	15 000	8 173 960	40 000		
Pays-Bas	3 000 000	3 000 000				
Japon	2 475 953	1 191 235	483 782	635 000	165 936	
Australie*	2 281 608	2 281 608				
Suisse	2 183 040	683 040	700 000	100 000	700 000	
États-Unis	1 582 456	807 456	175 000	300 000	300 000	
Royaume-Uni	949 380	949 380				
Union européenne (au titre des Programmes CITES et TMT)	356 355				356 355	
Finlande	132 888	35 199			97 689	
Allemagne	87 871	87 871				
Association japonaise des importateurs de bois	50 000	50 000				
Nouvelle-Zélande	37 530	37 530				
Suède	25 000			25 000		
Corée	10 000	10 000				
Total	21 401 041	9 148 319	9 532 742	1 100 000	1 619 980	0

* Comprend une promesse de financement de 2 millions de AUD (montant calculé au taux de change de 1 AUD = 1 \$EU et sujet aux fluctuations du taux de change) annoncée par le Gouvernement de l'Australie. Cette promesse de financement ne figure pas dans les états financiers de 2012 présentés dans la section 8, car le montant réel reçu sera converti en \$EU au taux en vigueur lorsque les contributions auront été reçues en 2013 et incorporées dans les états financiers de 2013 (voir la note page 42).

Situation des Programmes thématiques

Dans le cadre des Programmes thématiques, 65 projets, avant-projets et activités ont été approuvés en vue de leur financement, pour un total de 17 872 823 \$EU; La figure 6 indique leur emplacement, par pays. Quinze projets financés au titre des Programmes thématiques sont achevés (voir l'appendice 3 pour la liste des projets achevés en 2012).

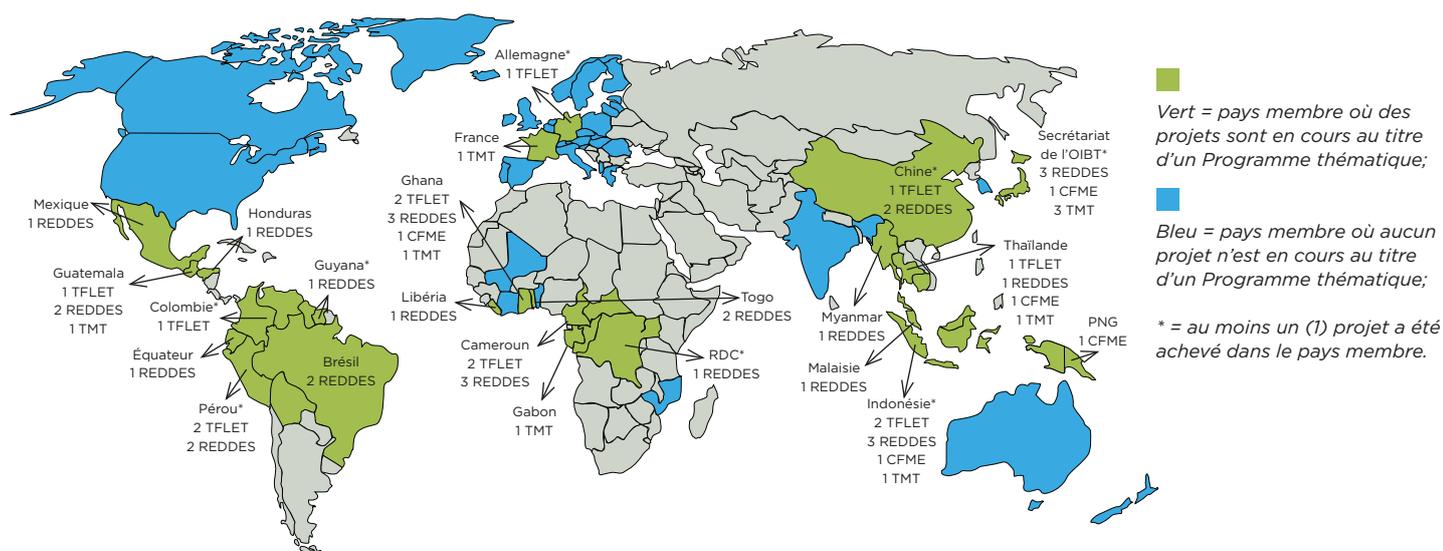


Figure 6: Répartition géographique des projets des Programmes thématiques

Évaluation de l'efficacité de la phase pilote des Programmes thématiques

En 2012, deux consultants ont évalué l'efficacité du fonctionnement pilote des Programmes thématiques. Leur rapport, qui a relevé la valeur remarquable de cette approche innovante qu'incarnent les Programmes thématiques, contient des recommandations destinées à les améliorer plus avant, et notamment en intensifiant les usages qui sont faits de leurs résultats ou encore en diffusant les enseignements des projets de manière élargie.

Bourses de l'OIBT

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres.

Depuis sa création en 1989, le Programme de bourses de l'OIBT a permis à plus de 1 200 jeunes et professionnels à mi-carrière de plus de 40 pays de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Le total de l'investissement dans ce Programme avoisine 7 millions de \$EU, le Japon ayant alimenté 74 pour cent de cette somme, les États-Unis 15 pour cent, les Pays-Bas 7 pour cent et l'Australie 3 pour cent, tandis que le reliquat est alimenté par diverses sources.

La Commission de sélection s'est réunie à deux reprises en 2012 pour accorder un total de 51 bourses à des professionnels de 24 pays membres. La valeur totale de ces bourses était de 289 185 \$EU. Les figures 7 à 9 indiquent la répartition de ces bourses par région, type et genre.

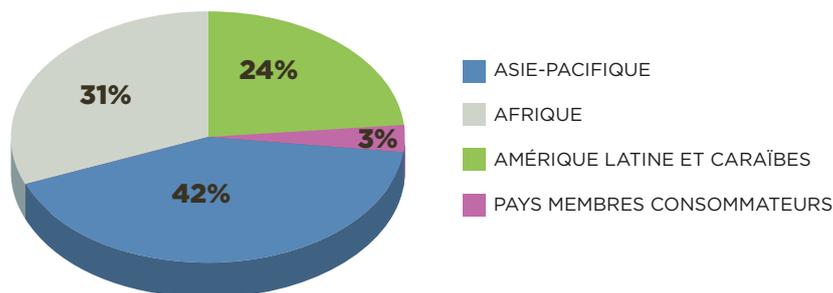


Figure 7: Bourses accordées en 2012 par région

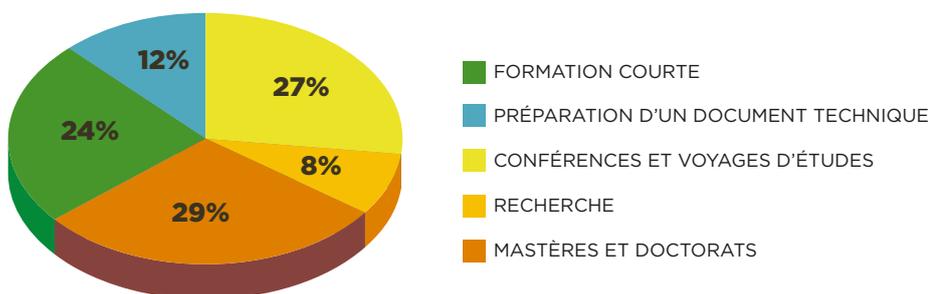


Figure 8: Bourses accordées en 2012 par type

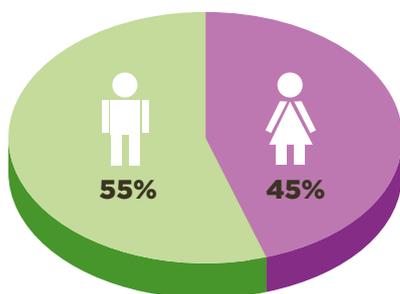


Figure 9: Bourses accordées en 2012 par genre

Le Réseau des anciens boursiers de l'OIBT

Un réseau des anciens boursiers de l'OIBT, dont le site va être créé sur Internet, a été mis au point afin d'encourager l'échange d'informations et d'idées et d'inspirer des travaux en collaboration. Le concept du réseau des anciens boursiers de l'OIBT a été partagé avec d'autres agences des Nations Unies lors de la 19^e Réunion des fonctionnaires chargés du système des bourses des Nations Unies, qui s'est tenue à Trieste (Italie) du 25 au 27 septembre 2012.



*Bárbara Viguera (Espagne) participe à une étude sur le terrain pendant la Session de formation intensive à la gestion diversifiée des forêts naturelles tropicales, qui s'est tenue au Costa Rica et qu'elle a pu suivre grâce à une bourse de l'OIBT.
Photo: B. Viguera*



*Albert Piñon, un boursier de l'OIBT originaire des Philippines, extrait de l'ADN à l'Université des Philippines pour les besoins de son mémoire de maîtrise sur la caractérisation phénotypique et génétique d'hybrides d'*Eucalyptus deglupta* x *pellita* Blume F. Muell. Photo: A. Piñon*

Processus de candidature en ligne

Il est possible de remplir en ligne un dossier de candidature à une bourse:

www.itto.int/itto_fellowship_login

Parrainage ou co-organisation d'événements

Seconde Conférence mondiale sur le Partenariat international pour l'Initiative Satoyama: Stratégie pour construire des sociétés en harmonie avec la nature

13-14
mars

2012

Centre mondial de l'agroforesterie à Nairobi
(Kenya)

Des délégués de 58 organisations membres ont participé à l'Assemblée du Partenariat international pour l'Initiative Satoyama (IPSI). Le Président du Comité de pilotage de l'IPSI, M. Alfred Oteng-Yeboah, a présenté un rapport sur les activités menées par le Comité de pilotage depuis la première conférence mondiale de l'IPSI en mars 2011. Par exemple, le Comité de pilotage a approuvé sept nouvelles activités exécutées en collaboration avec l'IPSI, dont les trois suivantes qui ont été proposées conjointement par l'OIBT et une organisation non gouvernementale au Bénin:

- la conservation et la gestion durable des mangroves au Bénin dans le cadre du renforcement des capacités locales et du développement des collectivités;
- la gestion durable et la conservation des ressources et savoirs traditionnels liés aux forêts sacrées; et
- le soutien à la reforestation dans les villages.

Au cours de la session du Groupe de travail sur le partage des expériences en matière de restauration des paysages socio-écologiques de production, l'OIBT a proposé que soient élaborées conjointement des directives pour la gestion des paysages forestiers socio-écologiques en région tropicale, une proposition que l'Assemblée a adoptée à l'unanimité.



Un orateur pendant l'Assemblée de l'IPSI.
Photo: J. Leigh (OIBT)



Une petite scierie dans une forêt communautaire de la province de l'Estuaire au Gabon. Photo: P. Masupa (OIBT)

Promouvoir et renforcer/valoriser la foresterie communautaire de seconde génération

26-28
mars

2012

Rome (Italie)

Cette réunion a rassemblé 26 experts appartenant à des organisations et institutions œuvrant dans la foresterie communautaire afin de discuter de la foresterie communautaire de seconde génération et de la manière de la mettre en pratique, notamment dans le cadre d'entreprises forestières communautaires. Pendant la réunion, il a été reconnu que le Programme thématique CFME de l'OIBT traitait cette question.

Le groupe d'experts a convenu de s'attacher à:

- développer les capacités socio-organisationnelles et les compétences commerciales dans les collectivités;
- améliorer l'environnement permettant de sécuriser les droits des collectivités à récolter et à commercialiser des produits forestiers de haute valeur;
- améliorer l'accès aux services financiers; et
- négocier des partenariats et attirer les investissements permettant d'accroître les bénéfices que les collectivités tirent de la gestion durable de leurs forêts

Atelier sur les technologies de traçabilité au service de la gouvernance forestière

15-17
mai

2012

Kuala Lumpur (Malaisie)

Voir le résumé de cet événement en page 13.

Congrès régional de l'IUFRO et du FORNESSA

25-29
juin

2012

Nairobi (Kenya)

Il s'agissait du premier congrès régional de l'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO) et du Réseau de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne (FORNESSA). Cette réunion, qui avait pour thème «Les forêts et les arbres: au service des populations d'Afrique et du monde», était parrainée par l'OIBT ainsi que plusieurs autres organisations et institutions.

Pendant le Congrès, les réalisations des projets de l'OIBT concernés ont été présentées lors des séances techniques et scientifiques comme suit:

- PD 105/01 Rev.3 (F) et PD 528/08 Rev.1 (F), sur la résistance de l'acajou aux attaques de nuisibles dans les plantations forestières: cette présentation a contribué des informations de référence et des données pour les séances scientifiques du Groupe de travail sur les Méliacées et du Groupe de travail sur les insectes;
- TFL-PPD 023/10 Rev.1 (F) et PD 620/11 Rev.1 (M), sur l'emploi des empreintes génétiques et de l'analyse isotopique comme outil de traçabilité des produits forestiers par le biais de la chaîne de traçabilité: cette présentation a constitué la base des discussions lors des séances scientifiques du Groupe de travail sur les Méliacées; et
- PD 256/03 Rev.2 (F), sur des régimes de plantation mixtes autres et des stratégies de restauration destinées à la conservation et à la production durable des essences forestières au Ghana, qui ont contribué au débat qui s'est tenu au sein du Groupe sur les espèces envahissantes allochtones.

*Prise d'un échantillon d'empreinte génétique au Ghana.
Photo: G. Breulmann (OIBT)*



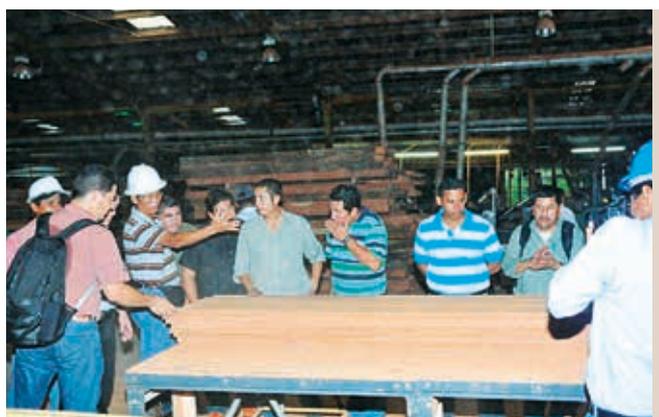
Atelier OIBT-FAO sur les statistiques en Amérique centrale

2-5
octobre

2012

Panama (Panama)

Dans le contexte de l'action qu'elles mènent afin d'améliorer la capacité des pays membres à recueillir des données et à les communiquer, l'OIBT et la FAO ont organisé conjointement cet atelier à l'intention des pays hispanophones d'Amérique centrale et des Caraïbes, dont le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama, qui sont des pays membres de l'OIBT.



*Des participants dans une scierie
locale lors de l'Atelier organisé au
Panama. Photo: A. Lebedys (FAO)*

Participation de l'OIBT en matière de coopération et de collaboration internationales



Le Directeur exécutif de l'OIBT, Emmanuel Ze Meka, s'exprime durant la manifestation en marge de la Conférence Rio+20 organisée par l'OIBT et l'Agence japonaise de coopération internationale. Photo: S. Fukasawa (Agence japonaise de coopération internationale)

Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Durant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue en juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), l'OIBT et l'Agence japonaise de coopération internationale ont organisé, avec l'appui des Gouvernements du Brésil et du Japon, une manifestation parallèle sur le thème «Mobiliser les forêts tropicales au service de la transition vers une économie verte», au cours de laquelle sont intervenus des orateurs de haut niveau du Brésil, du Japon et de la Suisse.

Également lors de la Conférence Rio+20, l'OIBT a participé à un événement parallèle de haut niveau organisé par le Partenariat de collaboration sur les forêts, à la 8^e Table ronde sur les forêts organisée par le Centre international de recherche forestière et à une réunion du Partenariat de collaboration sur les forêts.

Forum des Nations Unies sur les forêts

L'OIBT a participé à l'Initiative sur le financement forestier prise par l'Organisation en appui au Forum des Nations Unies sur les forêts qui s'est tenu au Siège de la FAO à Rome du 19 au 21 septembre 2012 et y a donné une présentation, au cours de laquelle elle a partagé son expérience du financement acquise dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif de crédit exécuté au titre d'un projet de l'OIBT [PD 233/03 Rev.2 (I)] au Pérou.

Comité de la foresterie de la FAO et Semaine mondiale des forêts

L'OIBT était présente lors de la 21^e Session du Comité de la foresterie de la FAO et à la 3^e Semaine mondiale des forêts, qui ont toutes deux eu lieu du 24 au 28 septembre 2012 au siège de la FAO à Rome.

Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable des forêts

La collaboration avec le Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable des forêts (APF Net) s'est poursuivie activement en 2012, l'OIBT ayant assisté à des réunions de son Comité de pilotage intérimaire, de ses points focaux et de son Groupe d'experts chargé de l'évaluation des projets, et organisé des discussions sur le financement d'un projet de l'OIBT. L'OIBT et l'APF Net ont également collaboré à l'organisation d'ateliers sur les statistiques forestières et les mangroves.

Groupe de travail inter-secrétariat sur les statistiques forestières et processus du Questionnaire commun sur le secteur forestier

En février 2012, l'OIBT a participé à une réunion du Groupe de travail inter-secrétariat sur les statistiques forestières et le processus du Questionnaire commun sur le secteur forestier, qui s'est tenue au siège de la FAO à Rome.

Les membres du Groupe consultatif sur les feux de forêt de l'UNISDR et du Comité international de liaison pour l'organisation de la 6^e Conférence internationale sur les feux de forêt. Photo: J. Leigh (OIBT)



Réunion conjointe du Groupe consultatif mondial de l'UNISDR sur les feux de forêt et du Comité international de liaison en vue de l'organisation de la 6^e Conférence internationale sur les incendies de forêt

Depuis 2008, l'OIBT est l'un des principaux membres du Groupe consultatif mondial sur les feux de forêt dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR) ainsi que du Réseau mondial de lutte contre les incendies de forêt et du Centre mondial de surveillance des incendies. Les membres du Groupe consultatif mondial sur les feux de forêt de l'UNISDR comprennent un éventail d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Lors de cette réunion conjointe, qui s'est tenue en milieu d'année 2012, l'OIBT a présenté les travaux qu'elle mène en matière de prévention et de gestion des feux de forêt en forêt tropicale sur les plans des politiques d'orientation et des mesures sur le terrain. Elle a par ailleurs décrit les résultats des projets pertinents mis en œuvre par l'OIBT dans ses pays producteurs membres et évoqué l'éventuel élargissement du rôle et des partenariats de l'Organisation à l'avenir.

27^e Session de la Commission FAO des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Lors de la 27^e Session de la Commission FAO des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est tenue du 5 au 9 mars 2012 à Asuncion, (Paraguay), le Groupe sous-régional de l'Amazonie a rendu compte des activités menées en 2010-2011 et a mis en avant le Projet pan-amazonien de suivi des forêts mis en œuvre par l'OTCA et par l'OIBT dans le cadre de son Programme thématique REDDES. L'OTCA a également évoqué ses travaux en cours sur l'harmonisation des critères et indicateurs de la GDF entre l'OIBT et l'OTCA et les étapes nécessaires pour mener à bien ce processus. L'OIBT a informé les participants de l'avancement du projet OIBT-OTCA sur le renforcement des capacités en matière de GDF et de conservation de la biodiversité en Amazonie sous les auspices de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales (voir page 19).



Un incendie dans une palmeraie dans la région Est du Kalimantan (Indonésie). Photo: OIBT



La séance d'ouverture de la Commission FAO des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes en mars 2012. Photo: J.A. Alanis (CONAFOR)

Réunion régionale pan-amazonienne de délibération sur l'harmonisation des critères et indicateurs du Processus de Tarapoto et de ceux de l'OIBT

Cet événement, qui a été parrainé par l'OIBT et organisé par l'OTCA, s'est tenu du 8 au 10 mai 2012 à Paramaribo (Suriname). Il a réuni des spécialistes de la foresterie originaires des huit pays membres de l'OTCA - Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Suriname, Pérou et Venezuela (République bolivarienne du).

Les pays ont donné des présentations sur leur application des critères et indicateurs. Deux séances de groupe sur des aspects spécifiques au processus d'harmonisation entre les critères et indicateurs de l'OIBT et de l'OTCA ainsi qu'une séance plénière sur les priorités régionales liées à leur harmonisation dans le bassin de l'Amazonie ont également eu lieu.

Cette réunion s'est conclue sur l'élaboration d'une feuille de route se rapportant à l'achèvement du processus d'harmonisation OIBT-OTCA, ainsi qu'au suivi et à la fourniture d'une aide à l'OTCA et à ceux de ses pays membres qui exprimeront leur désir d'appliquer, à l'avenir, les critères et indicateurs harmonisés au niveau national.



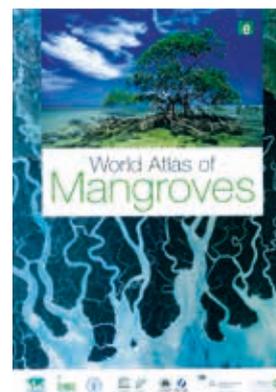
Une forêt à Tarapoto (Pérou). Photo: OIBT

Les participants à la réunion examinent les révisions dans le cadre de l'harmonisation des critères et indicateurs de l'OTCA et de l'OIBT. Photo: J. Leigh (OIBT)



Manifestation en marge de la CdP-11 à la CDB

En collaboration avec l'Institut de l'Université des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé, la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'OIBT a co-organisé une manifestation en marge de la CdP-11 à la CDB qui s'est tenue à Hyderabad (Inde) en octobre 2012 en vue de lancer un document d'orientation sur les mangroves. Intitulé *Securing the future of mangroves* (Assurer l'avenir des mangroves), il est basé sur l'*Atlas mondial des mangroves*, qui a été publié en 2010 dans le cadre d'un projet financé par l'OIBT. Ce document présente quelques-uns des enseignements tirés de la conservation et de la gestion des mangroves et recommande des mesures d'orientation politique qui pourraient être prises pour les protéger.



Situation financière

Bilan consolidé

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$EU	
Actifs		
Dépôts en espèces et dépôts à terme	23 536 955	35 624 828
Valeurs mobilières à maturité non échues	15 061 660	4 969 284
Arriérés de contributions volontaires	5 965 379	9 981 950
Créances détenues sur le Japon	381 028	-
Dépenses payées en avance	1 325	65 183
Avances versées et créances détenues au débit de membres du personnel et autres	86 538	319 164
Intérêts courus sur dépôts à terme	132 120	9 696
	45 165 005	50 970 104
Passifs et contributions		
Comptes créditeurs membres du personnel et autres	1 290	1 824
Comptes créditeurs du Japon	-	16 118
Charges à payer	893 487	187 421
Perception anticipée de contributions de membres	348 869	269 483
Fonds non affectés	1 079 419	3 228 840
Réserve de l'appui aux programmes	1 105 425	2 478 403
	3 428 490	6 182 089
Fonds des membres		
Compte administratif:		
Réserve spéciale	1 500 000	1 500 000
Réserve produite par intérêts créditeurs	2 063 797	2 161 790
Excédent de recettes sur dépenses et excédents sur projets achevés	7 545 803	7 728 348
Comptes des projets:		
Fonds affectés à des projets	39 103 581	42 995 989
Fonds non affectés	(5 272 905)	(5 439 166)
Excédents sur projets achevés	2 244 750	1 694 725
Sous-total	47 185 027	50 641 685
Arriérés sur contributions appelées	(5 448 512)	(5 853 670)
	41 736 515	44 788 015
Total	45 165 005	50 970 104

Le Bilan consolidé et l'État des recettes et dépenses consolidé ont été vérifiés par *Ernst & Young ShinNihon LLC*.

État des recettes et dépenses consolidé

31 décembre 2012 31 décembre 2011

\$EU

Recettes

Contributions des pays membres	6 406 455	7 058 228
Remboursements effectués par le Japon	967 569	-
Contributions volontaires	11 113 312	19 923 356
Inversion des délais dans le versement des bourses et autres versements anticipés	-	15 542
Correction au budget de l'exercice précédent	-	(233 820)
Intérêts constitués	211 635	76 794
Autres recettes	3 523	8 681
	18 702 494	26 848 781

Dépenses**Compte administratif:**

Salaires et prestations	4 950 476	5 040 565
Coûts d'installation	32 722	-
Voyages officiels	132 080	232 427
Sécurité sociale	777 065	791 373
Activités spéciales	21 166	66 119
Traitement de données	161 678	201 135
Autres coûts	329 135	418 118
Réunions du Conseil	935 427	8 348
Radiation d'arriérés de contributions	75 988	62 954
Radiation de versements anticipés	-	90
Frais de non-règlement pour avances	(4 375)	11 875
Correction aux dépenses de l'exercice précédent	-	2 494
Pertes de change	95 922	71 057
Délais (inversion des délais) dans le règlement des bourses et autres avances	(69 321)	238 169
Sous-total	7 437 963	7 144 723
Comptes des projets:		
Coût des projets	14 320 984	12 875 208
Sous-total	21 758 946	20 019 931
Excédent des recettes par rapport aux dépenses	(3 056 452)	6 828 850

La spécificité de l'OIBT tient en partie à la force d'action sur le terrain que lui confère la mise en œuvre de projets dans ses pays membres. Le montant total alloué au financement de projets, avant-projets et activités en 2012 se chiffrait à 8 975 210,68 \$EU, dont 1 166 587,88 \$EU ont été destinés aux Programmes thématiques de l'OIBT. Des contributions de fonds ont été opérées par les Gouvernements du Japon (3 820 166,80 \$EU), de la Suisse (954 760,00 \$EU), des États-Unis d'Amérique (950 000,00 \$EU), de l'Allemagne (411 442,57 \$EU), des Pays-Bas (250 000,00 \$EU), de l'Australie (196 607,95 \$EU), de la Finlande (63 625,00 \$EU), de la République de Corée (40 000,00 \$EU) et de la Suède (10 000,00 \$EU), ainsi que par la Commission européenne (1 781 774,63 \$EU), l'Association japonaise des importateurs de bois (50 000,00 \$EU) et des organismes privés (291 207,73 \$EU). Par ailleurs, une somme d'un total de 155 626,00 \$EU a été imputée aux Fonds non préaffectés et au Fonds d'appui aux programmes du Compte spécial. En décembre 2012, l'Australie a annoncé une contribution de 2 millions de AUD, qui vient s'ajouter à la somme mentionnée ci-dessus, en faveur du Programme TFLET.

Récapitulatif des financements des projets, avant-projets et activités approuvés annoncés en 2012

	Nouvellement financés						Financement supplémentaire pour les proj./activités en cours	\$EU	
	Projets		Avant-projets		Activités				
	Nbre.	Financement OIBT	Nbre.	Financement OIBT	Nbre.	Financement OIBT	Financement OIBT	Nbre.	Financement OIBT
Économie, statistiques et marchés	2	747 736						2	747 736
Reboisement et gestion forestière	6	2 552 490	1	79 380			576 290	7	3 208 160
Industrie forestière							511 208	0	511 208
Programmes thématiques*							1 166 588		1 166 588
Conseil					16	1 124 657	2 216 862	16	3 341 519
Total	8	3 300 226	1	79 380	16	1 124 657	4 470 948	25	8 975 211

Programmes thématiques (financements supplémentaires) \$EU

Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)*	446 608
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)	300 000
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	aucun
Transparence du commerce et des marchés (TMT)	419 980
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	aucun
Total (inclus ci-dessus):	1 166 588

* En outre, l'Australie a annoncé en décembre 2012 une contribution de 2 millions de AUD en faveur du Programme TFLET (voir la note page 42).

Contributions volontaires

Fonds reçus en 2012 en faveur du Compte spécial et du Fonds pour le partenariat de Bali

\$EU

Japon	6 134 843,00
États-Unis	950 000,00
Allemagne	721 899,28
Australie	386 607,95
Finlande	63 625,00
République de Corée	20 000,00
Commission européenne	1 781 774,63
Fonds commun pour les produits de base	74 001,00
Privé	258 366,14
Total	10 391 117,00

Projets, avant-projets et autres activités approuvées

financés par l'Organisation, 1987-2012 [CIBT (II)-CIBT (XLVIII)]

\$EU

	ÉTAT D'EXÉCUTION	Nombre	FINANCEMENT OIBT
Projets	Achevés	457	229 510 872,10
	En cours	73	48 937 407,86
	Contrat en instance	8	4 782 175,80
	Sous-total	538	283 230 455,76
Avant-Projets	Achevés	204	18 068 842,03
	En cours	6	387 863,00
	Contrat en instance	0	0,00
	Sous-total	210	18 456 705,03
Activités approuvées	Achevés	217	37 194 735,90
	En cours	63	37 944 091,68
	Sous-total	280	75 138 827,58
Total		1 028	376 825 988,37

Note: les activités approuvées comprennent les Programmes thématiques de l'OIBT, dont l'état d'exécution se présente comme suit:

	Budget (\$EU)	Engagements (\$EU)
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)*	15 000 000	7 148 319
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDes)	18 000 000	9 532 742
Gestion et entreprises des forêts de collectivités (CFME)	10 000 000	1 100 000
Transparence du commerce et du marché (TMT)	5 000 000	1 683 605
Développement en efficacité de l'industrie (IDE)	10 000 000	
Total	58 000 000	19 464 666

* En outre, l'Australie a annoncé en décembre 2012 une contribution de 2 millions de AUD en faveur du Programme TFLET (voir la note page 42).

Sommes allouées ou promises par les bailleurs de fonds au Compte spécial et au Fonds pour le partenariat de Bali, 2010-2012

(Les sommes promises en faveur des Programmes thématiques sont indiquées séparément.)

Compte subsidiaire des projets: (Avant-projets et activités)		2012	\$EU 2011	2010
Finlande				50 000,00
Allemagne		411 442,57		27 452,62
Agence fédérale d'Allemagne pour la conservation de la nature				5 069,74
Japon		197 443,00	1 773 554,85	468 241,06
Pays-bas		250 000,00		
Norvège				102 940,00
République de Corée		20 000,00		
Suisse		430 000,00	370 000,00	300 000,00
États-Unis		550 968,00	305 000,00	349 813,00
Union Européenne		1 425 419,70	162 820,34	1 262 272,70
FPB-B ¹ , Fonds d'appui aux programmes, Fonds de roulement et autres fonds non déjà affectés		155 626,00	530 000,00	330 000,00
Privé	1. Abbott-Solvay	80 000,00		246 806,62
	2. Indena SAS			88 765,14
	3. Plavuma S.P.R.L.			50 000,00
	4. Euromed		50 000,00	
Sous-total		3 520 899,27	3 191 375,19	3 281 360,88

Compte Subsidiaire des projets (Projets)

Australie			190 000,00	
Chine				100 000,00
Allemagne			1 400 000,00	
Japon		3 422 723,80	5 937 718,00	4 950 902,00
République de Corée		20 000,00	20 000,00	40 000,00
Suède		10 000,00		
Suisse		224 760,00	1 153 486,00	818 160,00
États-Unis		349 032,00	396 000,00	400 187,00
Fonds commun pour les produits de base				2 044 895,00
FPB-B ¹ , Fonds d'appui aux programmes, Fonds de roulement et autres fonds non déjà affectés			450 000,00	1 000 000,00
Privé	1. Marubeni	210 000,00	210 000,00	235 297,00
	2. Delta International	1 207,73		
	3. Association japonaise des importateurs de bois	50 000,00		
Sous-total		4 287 723,53	9 757 204,00	9 589 441,00

¹FPB-B: Compte subsidiaire B du Fonds pour le Partenariat de Bali

Suite...

Compte subsidiaire des Programmes thématiques

	Cumul des financements annoncés 2010-2012	2012	\$EU 2011	2010
Australie	196 607,95	196 607,95		
Finlande	63 625,00	63 625,00		
Allemagne	87 871,00			87 871,00
Japon	483 782,00	200 000,00		283 782,00
Norvège	4 260 002,38			4 260 002,38
Suisse	900 000,00	300 000,00		600 000,00
États-Unis	767 456,00	50 000,00	220 000,00	497 456,00
UE - Programmes CITES et TMT	356 354,93	356 354,93		
Sous-total	7 115 699,26	1 166 587,88	220 000,00	5 729 111,38

Fonds pour le Partenariat de Bali: Recettes non préaffectées

Intérêts perçus	104 045,77	37 470,36	105 551,13
Sous-total	104 045,77	37 470,36	105 551,13
Total	9 079 256,45	13 206 049,55	18 705 464,39

Programmes thématiques de l'OIBT

	Budget	Cumul des financements annoncés 2007-2012		
TFLET	15 000 000,00	7 148 318,95	446 607,95	220 000,00 635 327,00
REDDES	18 000 000,00	9 532 742,02	300 000,00	4 793 784,38
CFME	10 000 000,00	1 100 000,00		100 000,00
TMT	5 000 000,00	1 619 979,93	419 979,93	200 000,00
IDE	10 000 000,00	0,00		
Sous-total	58 000 000,00	19 401 040,90	1 166 587,88	220 000,00 5 729 111,38

NOTE: Les contributions reposent sur des annonces de financements, à l'exception de celle de l'UE qui est versée par tranches et dans une devise autre que le dollar des États-Unis. Les contributions de l'UE représentent le montant reçu durant l'exercice et converti en \$EU au taux de change en vigueur. Il en sera de même pour l'annonce de financement australienne de 2 millions de AUD effectuée en décembre 2012 en faveur du Programme TFLET, qui sera incorporée dans les états financiers de 2013 lorsque les contributions auront été reçues et converties en dollars des États-Unis.

APPENDICE 1:

Projets et avant-projets achevés en 2012 (Cycle des projets)

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 406/06 Rev.1 (M)	Création du système de statistiques sur les forêts et la commercialisation des bois	569 401	Japon États-Unis	Équateur	<ul style="list-style-type: none"> Le Système national d'administration forestière (SAF-2) a été créé (http://saf.ambiente.gob.ec).
PD 479/07 Rev.2 (M)	Bois d'Afrique tropicale, 2 ^e partie: Groupe 7(2) dans le cadre du Programme PROTA	1 053 635	Japon	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> Une base de données de 570 essences forestières tropicales d'Afrique a été créée en anglais et en français sous la forme d'un ouvrage imprimé, d'un CD et d'un site Internet (http://database.prota.org/search.htm).
PD 480/07 Rev.2 (M)	La demande et l'offre de produits ligneux tropicaux en Chine à l'horizon 2020	410 988	Suisse États-Unis	Chine	<ul style="list-style-type: none"> Un rapport sur les perspectives de l'offre et de la demande en produits bois tropicaux en Chine à l'horizon 2020 a été préparé. Il comporte une analyse sur la capacité des entreprises chinoises en transformation du bois, les préférences des consommateurs chinois en matière de produits bois tropicaux et les politiques locales en matière de commerce des produits bois tropicaux.
PD 40/00 Rev.4 (I)	PD 40/00 Rev.4 (I) Utilisation de grumes de petit diamètre issues de sources durables dans l'industrie des bio-composites	865 163	CFC	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> Les propriétés physico-mécaniques des grumes de petit diamètre issues de 42 essences forestières d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et de la PNG ont été évaluées du point de vue des bio-composites. Des directives relatives à l'intégration des grumes de petit diamètre dans la ligne de production de bio-composites ont été formulées de manière à ce que les produits puissent être conformes aux normes du marché international.
PD 384/05 Rev.3 (I)	Laboratoire d'essai en vue de la mise au point de normes de qualité pour les produits forestiers tropicaux mexicains primaires et transformés	756 270	Japon États-Unis Finlande	Mexique	<ul style="list-style-type: none"> Le laboratoire des produits forestiers de l'Institut d'écologie a été rénové et modernisé. Après avoir été agréé en 2010 par l'Instance mexicaine d'agrément, le laboratoire a depuis conservé son agrément. Il est désormais en mesure d'exécuter 13 sortes de tests différents en conformité avec les normes ASTM, y compris celles se rapportant aux panneaux et aux produits bois structurels. Depuis 2010, le laboratoire offre ses services à la filière bois. Les fiches techniques de 26 essences tropicales mexicaines ont été élaborées.
PD 513/08 Rev.1 (I)	Renforcer les capacités de valorisation et d'efficacité du secteur des transformations du bois au Guyana	377 953	Japon États-Unis	Guyana	<ul style="list-style-type: none"> Un code des pratiques des opérations de transformation du bois a été élaboré. Un plan stratégique de renforcement des capacités destiné au secteur de la transformation du bois a été élaboré. Le code des pratiques a été utilisé pour dispenser une formation aux niveaux de l'encadrement et des opérations.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 32/99 Rev.2 (F)	Gestion des forêts de production dans la zone de la réserve rurale de Guaviare	1 682 383	Japon États-Unis	Colombie	<ul style="list-style-type: none"> Des collectivités locales ont participé à des activités autres génératrices de revenus telles que la culture de l'hévéa, l'agroforesterie ou les produits forestiers non ligneux. Le personnel a été formé à la remise en état des terres dégradées dans la zone de la réserve. La surface a été cartographiée pour aider à réglementer l'aménagement des sols et leurs affectations.
PD 165/02 Rev.3 (F)	Conservation de la diversité biologique par le recours à des pratiques de gestion forestière durable	1 231 612	Japon États-Unis Norvège	Malaisie	<ul style="list-style-type: none"> Des parcelles d'évaluation de la biodiversité en forêt exploitée ou non exploitée ont été créées en vue d'un suivi à long terme. Des modèles statistiques qui mettent en relation la biodiversité et le type de communauté forestière avec les caractéristiques d'une forêt ont été élaborés. Le personnel a été formé à l'emploi des outils d'évaluation de la biodiversité.
PD 276/04 Rev.2 (F)	Nouvel atlas mondial des mangroves pour la conservation et la restauration des écosystèmes de la mangrove	733 950	Japon États-Unis	Japon	<ul style="list-style-type: none"> L'Atlas mondial des mangroves (édition 2010) a été publié - 1500 exemplaires en anglais, 700 en français et 1000 en espagnol. La Base de données et le système d'information mondiaux sur la mangrove (GLOMIS) est consultable en ligne (www.mangrove.or.jp).
PD 284/04 Rev.2 (F)	Gestion du feu et restauration postincendie avec la collaboration des communautés riveraines au Ghana	731 925	Japon États-Unis Norvège	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> Le lien entre l'utilisation des ressources par les collectivités rurales et la gestion des feux a été déterminé. Les rôles et responsabilités des acteurs clés de la gestion des feux ont été déterminés. Un mécanisme de gestion des feux par les collectivités a été élaboré et mis en œuvre. Les surfaces dégradées par le feu, qui couvrent un total de 87,2 hectares (sur 350 hectares de terres communautaires), ont été remises en état. Des directives et un manuel relatifs au feu ont été préparés et avalisés par le Gouvernement du Ghana.
PD 288/04 Rev. 2 (F)	Développement de la réserve naturelle de Lanjak en aire de protection intégrale, Phase IV (phase finale)	973 932	Japon Suisse États-Unis	Malaisie	<ul style="list-style-type: none"> La capacité locale en GDF a été renforcée. Les collectivités locales ont bénéficié de la création d'écoles et de maisons communes. Un programme de sensibilisation à l'environnement a été élaboré pour 64 maisons communes et 14 écoles dans la périphérie de la Réserve naturelle. Un plan conjoint d'aménagement de la Réserve naturelle de Lanjak Entimau et du Parc national de Batang Ai a été approuvé en vue de sa mise en œuvre. Un livre sur la Réserve naturelle de Lanjak Entimau a été publié.

Suite...

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 396/06 Rev.2 (F)	Stratégie de mise en valeur des forêts artificielles: démarche de résolution des conflits en Indonésie	645 694	Japon Norvège	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier national organisé en 2012 a avalisé une stratégie et un mécanisme de gestion collaborative des plantations forestières. • Des aires pilotes de gestion collaborative des plantations ont été créées sur 104,9 hectares dans les provinces du Sud-Kalimantan et de Jambi. • Une formation a été dispensée sur la création de pépinières et la reproduction végétative de masse.
PD 405/06 Rev.3 (F)	Élargir la surface forestière en gestion durable dans les massifs forestiers de la Comarca Emberá-Wounaan dans le Darien au Panama	967 992	Japon	Panama	<ul style="list-style-type: none"> • Deux polygones forestiers ont été délimités à Turqueza et Chucunaque, et quatre collectivités ont bénéficié d'une formation à la production forestière, à la coupe à impact réduit et à la création d'activités commerciales. • Trois entreprises forestières communautaires ont été juridiquement constituées et ont participé au Salon national de l'artisanat au Panama. • Les inventaires forestiers, plans d'aménagement et plans annuels d'exploitation forestière de quatre unités forestières d'aménagement couvrant 48 121 hectares ont été élaborés. • Des contrats de vente de bois ont été conclus avec le secteur privé.
PD 426/06 Rev.1 (F)	Enrayer le recul de <i>Gonystylus</i> spp. (ramin) et favoriser la reconstitution de l'espèce et sa plantation à Sumatra et dans le Kalimantan	682 542	Japon États-Unis République de Corée Australie	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Un matériel de plantation de haute qualité a été reproduit et des essais de plantation menés à Sumatra et dans le Kalimantan. • Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière de CITES a été exécuté et quatre manuels ont été préparés. • Le règlement en vigueur sur le ramin a été analysé. Un protocole de récolte a été élaboré.
PD 451/07 Rev.1 (F)	Conservation transfrontalière de la biodiversité: le Parc national de Pulong Tau dans l'État du Sarawak en Malaisie Phase II	1 708 325	Suisse Japon États-Unis Norvège République de Corée	Malaisie	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité en aménagement et conservation du Parc national de Pulong Tau a été renforcée, deux postes de gardes forestiers construits, les limites ont été marquées et l'accès y a été amélioré. • Le Parc a été élargi de 10 000 hectares avec renonciation au permis d'exploitation forestière en 2011. • Une étude ayant pour objet d'établir des données de référence sur la biodiversité a été menée.
PD 539/09 Rev.1 (F)	Favoriser la conservation d'un certain nombre d'essences forestières actuellement menacées par la perturbation de leurs habitats et l'appauvrissement de leurs peuplements	189 943	Japon	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Les données sur la situation de la conservation et de la protection ont été mises à jour. Les principales essences à bois sont l'ostryer, l'ébène et le cempaka. • Des parcelles de conservation génétique de l'ostryer, de l'ébène et du cempaka ont été créées.

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
PD 493/07 Rev.1 (F)	Renforcement des capacités à faire respecter les lois forestières et la gouvernance au Cambodge	684 362	Japon États-Unis Australie République de Corée	Cambodge	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel permettant de mieux appliquer la législation, y compris du matériel d'imagerie satellite, a été fourni. Une formation au respect de la législation a été dispensée, en privilégiant l'exploitation forestière, l'identification de la faune, la CITES, les infractions forestières, la gestion et la résolution des conflits, les systèmes de positionnement global (GPS), l'emploi des cartes et les lois forestières. Les pratiques du suivi forestier, telles que patrouilles, mise à disposition de guides de poche, ont été améliorées, et un système de traçabilité élaboré sur la base de l'expérience du Service forestier des États-Unis. La collaboration et la coordination avec les tribunaux provinciaux ont été améliorées. Un site Internet de diffusion a été créé (www.twgfe.org/itto).
PD 542/09 Rev.1 (F)	Soutien à l'organisation du cinquième Congrès forestier latino-américain	166 129	Fonds pour le Partenariat de Bali (non affecté)	Pérou	<ul style="list-style-type: none"> Le Congrès forestier latino-américain s'est tenu dans l'auditorium de l'Université nationale agronome de La Molina à Lima (Pérou) du 18 au 21 octobre 2011 et 549 participants de 24 pays y ont assisté.
PPD 136/07 Rev.1 (F)	Étude pour la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo	68 631	Japon	Togo	<ul style="list-style-type: none"> Des informations sur la flore et la faune ainsi que sur la situation socioéconomique de cette région sont disponibles. Une proposition de projet ayant pour objet d'apporter un appui aux communautés locales sur le plan de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité des montagnes de la région sub-septentrionale du Togo a été formulée et soumise à l'OIBT.
PPD 143/09 (F)	État des lieux des mangroves touchées par le cyclone Nargis en vue de l'élaboration d'un aménagement intégré de l'écosystème de la mangrove dans le delta de l'Ayeyarwady (Myanmar)	61 938	Japon République de Corée	Myanmar	<ul style="list-style-type: none"> Des données sur la remise en état de la mangrove ont été recueillies. Une proposition intégrale de projet intitulée «Création d'un système de suivi de la gestion de l'écosystème de la mangrove associée à l'amélioration du mode de vie dans le delta de l'Ayeyarwady (Myanmar)» a été élaborée dans le cadre du Programme thématique REDDES.
PPD 147/10 Rev.1 (F)	Zonage et aménagement durable de l'Aire protégée de Minkébé en vue de la protection des corridors de conservation transfrontalière entre le Gabon, le Cameroun et le Congo	139 279	Japon	Gabon	<ul style="list-style-type: none"> Un rapport fournissant des informations actualisées et documentées sur la gestion des ressources naturelles dans la partie gabonaise de la zone TRIDOM a été préparé et validé par les parties prenantes clés. Une proposition de projet a été formulée et soumise dans le cadre du cycle ordinaire des projets de l'OIBT sous le numéro PD663/12 (F).

APPENDICE 2:

Projets et avant-projets financés en 2012 (Cycle des projets)

Numéro de projet	Intitulé	Budget (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
PD 456/07 Rev.4 (F)	Renforcement des capacités des membres du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) pour la formation en gestion durable des concessions forestières: «Renforcement des capacités à la gestion durable des forêts tropicales ombrophiles et à la conservation de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo membres de l'OIBT»	Total 4 518 857 OIBT 4 408 557 Contrepartie 110 300	Japon Suisse Belgique	Secrétariat du RIFFEAC	Renforcer la capacité des institutions de formation environnementale et forestière d'Afrique centrale en vue de les rendre aptes à former un personnel pour la mise en œuvre de la GDF tout en assurant la conservation de la biodiversité du bassin du Congo en: (i) harmonisant les modules et programmes de formation à la GDF, de manière à tenir compte du cadre de la CDB; (ii) actualisant et modernisant le matériel, les matériaux et les infrastructures de formation; et (iii) renforçant les capacités des formateurs à plein temps et à mi-temps.
PD 477/07 Rev.4 (F)	Amélioration des fonctions forestières dans la province de Bengkulu par la participation des populations à la reconstitution des forêts dégradées grâce à l'exploitation de produits de base locaux	Total 430 424 OIBT 338 256 Contrepartie 92 168	Japon	Indonésie	Contribuer à la gestion durable des forêts tropicales de la province de Bengkulu grâce à la réhabilitation et à l'amélioration des surfaces forestières dégradées au moyen d'essences indigènes. La remise en état des surfaces forestières, qui constitue la principale activité du projet, sera exécutée par les collectivités locales. Les produits anticipés sont: (i) les sources de semences d'essences indigènes sont identifiées et une technologie adaptée à la collecte et au traitement des semences est mise au point; (ii) des directives techniques sur les plantations forestières des essences sélectionnées sont élaborées et diffusées; (iii) un matériel de plantation de haute qualité est produit et distribué; et (iv) des modèles de plantation forestière communautaire sont élaborés.
PD 581/10 Rev.2 (F)	Mise en place d'un système d'information géographique pour la gestion durable des massifs forestiers au Togo	Total 565 523 OIBT 345 840 Contrepartie 219 683	Japon	Togo	Améliorer la gestion des informations géospatiales au Togo. Les produits anticipés sont: (i) le recueil et le traitement de données relatives au secteur forestier au moyen d'un matériel et d'une méthode modernes; (ii) les parties prenantes sont formées à l'emploi du SIG appliqué à la foresterie; et (iii) un système décentralisé de gestion des informations géospatiales forestières est en place.

Numéro de projet	Intitulé	Budget (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
PD 617/11 Rev.3 (F)	Promotion de la conservation de la biodiversité dans le Parc national de Betung Kerihun (BKNP) en tant qu'écosystème transfrontalier entre l'Indonésie et l'État malaisien du Sarawak (Phase III)	Total 1 508 111 OIBT 1 283 191 Contrepartie 224 920	Suisse Japon États-Unis	Indonésie	Promouvoir la conservation et la gestion durables du Parc national de Betung Kerihun, qui a été créé en 1992. Les produits anticipés sont: (i) la coopération entre l'Indonésie et la Malaisie en vue de la conservation des écosystèmes transfrontaliers est maintenue et renforcée; (ii) un plan des opérations de conservation de la biodiversité au sein des écosystèmes transfrontaliers est formulé; (iii) des modes de vie pérennes pour les populations riveraines du Parc national de Betung Kerihun sont améliorés; (iv) la gestion communautaire de la conservation et les systèmes de suivi sont solidement implantés; et (v) une conception de projet de conservation communautaire de la biodiversité et du carbone (REDD+ project) est élaborée.
PD 635/12 Rev.2 (F)	Élaboration de lignes directrices relatives à la gestion de la zone tampon du Parc national de Pulong Tau et participation des populations riveraines à cette gestion au Sarawak en Malaisie	Total 1 421 925 OIBT 517 450 Contrepartie 904 475	Japon Suisse Association japonaise des importateurs de bois	Malaisie	Faciliter la création d'une zone tampon de 6 000 hectares et garantir une base forestière pour satisfaire aux besoins des collectivités. Le projet étudiera les multiples fonctions des zones tampons du point de vue des services environnementaux de type protection des bassins versants, de la conservation de la biodiversité et de la recherche dans ce domaine. Des directrices relatives à la gestion des zones tampons seront formulées et soumises à l'examen des autorités de l'État.
PD 653/12 Rev.1 (F)	Aménagement de plantations forestières en peuplements multispécifiques et monospécifiques dans la Zone de transition de l'assemblée de district de Biakoye au Ghana, en employant des stratégies de réduction de la pauvreté	Total 324 088 OIBT 245 272 Contrepartie 78 816	Japon	Ghana	Initier une approche participative de réduction de la pauvreté (transformation novatrice du manioc et commercialisation à valeur ajoutée) et création de plantations forestières et d'enrichissement au moyen d'essences forestières en peuplements multispécifiques comprenant du teck, une essence exotique, (pour le bois d'œuvre et les poteaux) et du <i>Cassia siamea</i> (pour le bois combustible) dans la région de la Volta au Ghana.

Suite...

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Objectif du projet
PD 668/12 Rev.1 (F)	Gestion intégrée des ressources naturelles de la biodiversité sur les pentes du volcan Tacaná et son aire d'influence au Mexique et au Guatemala	Total 949 492 OIBT 641 639 Contrepartie 307 853	Japon États-Unis	Guatemala	Contribuer à améliorer les modes de vie de 28 000 habitants des deux pays sur la base de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles locales. Le projet commencera par une phase initiale de deux ans afin de jeter les bases de travaux conjoints impliquant les populations locales (hommes et femmes confondus) dans des activités pilotes se rapportant à la gestion des forêts, la diversification des opportunités économiques, la réactualisation du cadre légal des aires protégées et l'amélioration de la collaboration entre les deux pays.
PD 673/12 Rev.1 (F)	Renforcement de la capacité à faire appliquer les lois forestières et la gouvernance dans les forêts domaniales des provinces cambodgiennes de Kratie et Mondulkiri (Cambodge)	Total 555 527 OIBT 464 033 Contrepartie 91 494	Japon République de Corée	Cambodge	Renforcer l'application de la législation forestière au sein des forêts domaniales des provinces de Mondulkiri et Kratie. Les produits anticipés sont: (i) une meilleure capacité opérationnelle de l'Administration forestière à faire appliquer la législation forestière; (ii) l'appui accru des populations locales en faveur des initiatives de l'Administration forestière concernant l'application des lois; et (iii) une meilleure collaboration entre l'Administration forestière et les parties prenantes.
PD 621/11 Rev.3 (M)	Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali	Total 627 157 OIBT 349 032 Contrepartie 278 125	Japon États-Unis	Pérou	Mettre au point un système de traçabilité permettant aux petits et moyens producteurs, aux populations autochtones et aux concessionnaires forestiers de certifier l'origine licite des bois qu'ils commercialisent.
PPD 165/12 Rev.1 (F)	Étude pour la restauration et la gestion durable des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 au Bénin	Total 96 980 OIBT 79 380 Contrepartie 17 600	États-Unis Japon République de Corée	Bénin	Évaluer le potentiel des forêts sacrées situées sur les sites RAMSAR 1017 et 1018 en vue de formuler un projet destiné à appuyer la reconstitution de ces forêts et leur gestion durable.

APPENDICE 3:

Projets et avant-projets achevés en 2012 (Programmes thématiques)

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
TFL-PPD 001/09 Rev.2 (M)	Mise en œuvre et promotion d'une gestion durable des forêts grâce à la formulation d'un plan d'action pour une meilleure application des réglementations forestières et la gouvernance en Colombie	122 598	TFLET	Colombie	<ul style="list-style-type: none"> Étude pilote en vue de formuler une proposition de projet complète. Rapport analytique sur les législations concernées qui couvrent 36 lois nationales, cinq politiques nationales, 12 traités internationaux et 61 normes régionales. Formulation de la proposition de projet sur la mise en œuvre et la promotion de la GDF dans le cadre de l'application de la législation forestière et la gouvernance en Colombie [PD 640/12 (F)] qui a été soumise au Panel d'experts de l'OIBT.
TFL-PD 010/09 Rev.1 (M)	Renforcement de la capacité des parties prenantes concernées à Java à mettre en œuvre le nouveau système indonésien de garantie de la légalité des bois (TLAS)	555 163	TFLET	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> 196 personnes ont été formées aux savoir-faire requis pour l'application pratique du TLAS aux forêts communautaires. Le pilotage de l'application du TLAS dans deux unités forestières d'aménagement communautaire sélectionnées, qui comprend des ateliers, pour permettre aux populations locales de préparer la documentation du TLAS et de bénéficier pleinement de la conformité à la politique et aux procédures relevant du TLAS. Évaluation des institutions indépendantes susceptibles de surveiller le processus de mise en œuvre du TLAS dans les forêts communautaires, des critères de sélection et des directives pratiques pour le suivi pratique.
RED-PD 005/09 Rev.2 (F)	Renforcement de la capacité du Guyana à gérer les ressources forestières et les services environnementaux au moyen de l'évaluation des ressources et du suivi de l'évolution de la déforestation et de la dégradation	540 880	REDDES	Guyana	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un modèle d'évaluation des ressources forestières à l'échelle pilote assorti d'un guide de l'utilisateur qui constitueront la base de la formation et du renforcement des capacités. Préparation de deux rapports analytiques sur: (i) l'examen des services environnementaux disponibles; et (ii) les exigences de l'accès au marché de ces services. Formation de six collectivités aux services environnementaux et à la GDF.

Suite...

Numéro de projet	Intitulé	Budget total (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par	Principaux produits
RED-PD 007/09 Rev.2 (F)	Augmenter les stocks de carbone forestier en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la dégradation grâce à des initiatives de gestion forestière durable en Indonésie	539 617	REDES	Indonésie	<ul style="list-style-type: none"> • Une base de données sur tous les projets liés à la REDD+ et au carbone forestier en Indonésie a été créée. • Les méthodes de création de données de référence sur le carbone forestier et d'estimation de la contribution de la gestion des forêts à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été mises au point et diffusées. • Plus de 500 représentants des autorités nationales et locales et une grande diversité de parties prenantes ont été sensibilisés à l'importance de la GDF s'agissant d'atteindre les objectifs de l'Indonésie en matière de REDD+ .
RED-SPD 020/09 Rev.1 (F)	Élaboration et mise en œuvre d'un dispositif de rémunération des services environnementaux obtenus de forêts tropicales de production dégradées et secondarisées en Chine	203 040	REDES	Chine	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport d'évaluation sur les services environnementaux provenant des forêts de production dégradées et secondaires situées dans la zone pilote a été préparé. • Un dispositif de rémunération des services environnementaux a été élaboré et mis en œuvre dans la zone pilote. • Un rapport technique sur la rémunération des services environnementaux des forêts naturelles de production de la province du Haïnan a été préparé.
TMT-SPD 002/010 Rev.1 (M)	Améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux aux impacts des crises économiques et financières à l'échelon mondial et régional	150 000	TMT	OIBT	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport technique (n° 41 de la Série technique OIBT) a été publié sur la manière d'améliorer la résilience du secteur des bois tropicaux face aux effets des crises économiques et financières d'envergure mondiale ou régionale.
TMT-PA 007/11 Rev.1 (I)	Élaboration méthodologique de l'analyse du cycle de vie des produits ligneux tropicaux en vue d'accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux	60 116	TMT	OIBT	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport technique a été publié sur les projets se rapportant à la méthode de comptabilisation des produits bois et à l'atténuation des changements climatiques impliquant les bois tropicaux. • Un rapport technique a été publié sur le plan des travaux relatif à la comptabilisation des produits bois dans les projets d'atténuation des changements climatiques impliquant les bois tropicaux.

APPENDICE 4: États membres et votes au 31 décembre 2012

(dans le cadre de l'AIBT de 2006)

Membres producteurs	Nombre de votes	Membres consommateurs	Nombre de votes
Afrique			
 Bénin	31	 Albanie	10
 Cameroun	31	 Australie	16
 République du Congo	31	 Canada	15
 Côte d'Ivoire	31	 Chine	241
 République démocratique du Congo	32	Union européenne	
 Gabon	31	 Autriche	11
 Ghana	31	 Belgique	15
 Libéria	31	 Bulgarie	11
 Mali	31	 Chypre	10
 Mozambique	31	 République tchèque	12
 Togo	31	 Danemark	12
		 Estonie	10
		 Finlande	10
		 France	32
Asie-Pacifique		 Allemagne	19
 Cambodge	22	 Grèce	11
 Fidji	17	 Hongrie	10
 Inde	45	 Irlande	14
 Indonésie	112	 Italie	28
 Malaisie	129	 Lettonie	10
 Myanmar	53	 Lituanie	10
 Papouasie-Nouvelle-Guinée	47	 Luxembourg	10
 Philippines	20	 Malte	11
		 Pays-Bas	31
		 Pologne	11
		 Portugal	15
		 Roumanie	10
		 Slovaquie	11
		 Slovénie	10
		 Espagne	22
		 Suède	11
		 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	26
		 Japon	156
		 Nouvelle-Zélande	11
		 Norvège	10
		 République de Corée	64
		 Suisse	12
		 États-Unis d'Amérique	72
Total:	1 000	Total:	1 000

Sigles et abréviations

AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
APF Net	Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable des forêts
AUD	dollar(s) australien(s)
CDB	Convention sur la diversité biologique
C&I	critères et indicateurs de la gestion durable des forêts
CERFLOR	Programme brésilien de certification forestière
CdP	Conférence des Parties
CdT	chaîne de traçabilité
CFME	Programme thématique de l'OIBT sur la gestion et les entreprises des forêts de collectivités
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
DEP	déclaration environnementale de produit
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FORNESSA	Réseau de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i> (Conseil de bonne gestion forestière)
GDF	gestion durable des forêts
IDE	Programme thématique de l'OIBT sur le développement et l'efficacité de l'industrie
IPSI	Partenariat international pour l'Initiative Satoyama
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
LEED	<i>Leadership in energy and environmental design</i> (indice de référence pour l'innovation en conception énergétique et environnementale)
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OTCA	Organisation du Traité de coopération amazonienne
PBTS	produits bois de transformation secondaire
PEFC	Système de reconnaissance des certifications forestières
REDD+	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier
REDDES	Programme thématique de l'OIBT sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales
RIFFEAC	Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
TFLET	Programme thématique de l'OIBT sur l'application des lois forestières tropicales, la gouvernance et le commerce
TMT	Programme thématique de l'OIBT sur la transparence du commerce et du marché
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
USA	États-Unis d'Amérique

Pérenniser les forêts tropicales



OIBT Organisation internationale
des bois tropicaux

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japan
Tél. 81-45-223-1110 - Télécopie 81-45-223-1111 - Courriel itto@itto.int - URL www.itto.int